

Sexe, tramway et désir: Serge Denoncourt à la rencontre de Tennessee Williams

Page B 8



Réforme des services de garde: la FTQ dénonce un «virage commercial»

Page A 3

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVI N° 8

LE DEVOIR, LE LUNDI 19 JANVIER 2015

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Plus de 200 personnes ont manifesté dimanche après-midi à Montréal pour dénoncer les actions de Boko Haram au Nigeria et au Cameroun ainsi que le silence de l'Occident devant les exactions commises par cette secte djihadiste. Une manifestation similaire s'est déroulée à Paris.

Boko Haram frappe le Cameroun

Des Africains de Montréal se mobilisent alors que le groupe islamiste cumule raids et enlèvements

PHILIPPE ORFALI

Si le monde entier scande «Je suis Charlie», ne pourrait-il pas faire de même, rien qu'un tout petit peu, pour l'Afrique? Cette délicate question, évoquée du bout des lèvres depuis les attentats terroristes de Paris, a refait surface, dimanche, alors que le groupe terroriste islamiste Boko Haram commettait de nouvelles exactions, cette fois au Cameroun.

Pendant qu'à Montréal quelque 200 personnes se rassemblaient place Émilie-Gamelin, près de 5000 personnes envahissaient la place du Trocadéro, à Paris, dans le but d'inciter les gouvernements africains et occidentaux à intervenir afin de contrer le groupe terroriste.

Car le silence des gouvernements dérange, et pas seulement en Occident. Nombreux ont été les chefs d'État du continent noir à participer à la marche de Paris en solidarité avec les victimes de *Charlie Hebdo*. «Mais où étaient-ils quand 2000 personnes se faisaient tuer en Afrique?», lance Muriel Koucoï, d'origine bé-

VOIR PAGE A 8: CAMEROUN

TRANSPORT COLLECTIF EN RÉGIONS

Des municipalités prennent le relais d'Orléans Express

PHILIPPE ORFALI

Maintes régions du Québec se trouvent plus éloignées que jamais des grands centres avec la disparition, dimanche, de douzaines de trajets assurés depuis près d'un

demi-siècle par les autocars d'Orléans Express. Mais alors que l'entreprise privée se désengage de certains secteurs, le milieu municipal prend le relais.

En Mauricie et en Gaspésie, deux projets-pilotes d'une durée d'un an viennent de voir le

jour. La Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (REGIM) et l'organisme Transport collectif du Haut-Saint-Maurice ont en effet décidé d'offrir un nouveau service de liaison par navettes ou par autocar pour leurs populations.

Ces initiatives résultent de la décision d'Orléans Express de réduire son offre de services en région. Si la liaison Montréal-Québec — la plus lucrative du réseau d'autocars —

VOIR PAGE A 8: TRANSPORT

AUJOURD'HUI



Actualités › **Montérégie.** Une enquête sera menée sur l'eau potable contaminée au diesel à Longueuil. **Page A 4**

Société › **L'empathie décryptée.** Sans stress, les individus sont plus sensibles à la douleur. **Page A 5**

Sur la route › **L'auto-robot:** de la fiction à l'autoroute 10. **Page B 5**

POINT CHAUD

Charlie Hebdo, dernier rempart de nos libertés

Si l'on n'a plus le droit de blasphémer, où cela s'arrêtera-t-il? demande la philosophe française Elisabeth Badinter

CHRISTIAN RIOUX

Correspondant à Paris

En 2007, lors du procès intenté par des organisations musulmanes à *Charlie Hebdo*, la philosophe Elisabeth Badinter fit partie des rares intellectuels à oser défendre l'hebdomadaire satirique. Dès cette époque, on entendait murmurer, comme aujourd'hui, que *Charlie Hebdo* l'avait bien cherché. Bref, qu'il y avait des limites à la liberté d'expression.

«À l'époque, j'avais été terriblement frappée d'entendre autant d'hommes politiques condamner Charlie Hebdo, dit-elle. À gauche comme à droite, on traitait les caricaturistes d'irresponsables. Moi, en toute naïveté, vivant dans ma bulle du XVIII^e siècle avec Voltaire, je me suis dit que les politiques étaient devenus fous. C'est là que j'ai compris qu'on était vraiment seuls.»

Elisabeth Badinter n'en revenait tout simplement pas, que dans le pays de Voltaire, *Charlie Hebdo* se retrouve seul devant les tribunaux.

VOIR PAGE A 8: LIBERTÉS

Lire aussi › **Cachez cette «une»...** Une chronique de François Brousseau. **Page B 1**

Lire aussi › **Attentats de Paris.** *Charlie Hebdo* «défend la liberté de conscience». **Page A 4**



ÉRIC PIERMONT AGENCE FRANCE-PRESSE

En 2007, Elisabeth Badinter fit partie des rares intellectuels à oser défendre l'hebdomadaire satirique.



Avis légaux..... B2
Décès..... B6
Météo..... B5
Mots croisés..... B5
Petites annonces..... B6
Sudoku..... B2

ACTUALITÉS

POLITIQUE
ÉNERGÉTIQUELes gains en
efficacité
s'annoncent
coûteux

PIERRE SAINT-ARNAUD

Le Québec aura du mal à enregistrer des gains significatifs en matière d'efficacité énergétique et les propositions pour y arriver risquent de se heurter à une certaine résistance en raison des coûts qu'elles impliquent.

C'est ce que reconnaît le gouvernement Couillard dans le premier des trois documents devant servir à orienter la discussion en vue d'élaborer sa nouvelle politique énergétique qui sera rendu public lundi et dont La Presse canadienne a obtenu copie.

« Dans la majorité des secteurs d'activité, les gains en efficacité énergétique les plus aisés ont été réalisés. Le potentiel pour une plus grande efficacité énergétique demeure énorme, mais les prochains gains seront plus onéreux », peut-on lire dans le sommaire du document de 69 pages intitulé « Politique énergétique 2016-2025, efficacité et innovation énergétiques ».

Le document suggère des pistes de discussion afin d'obtenir des gains en matière d'efficacité énergétique dans les secteurs industriel, du transport, résidentiel et commercial et institutionnel.

On propose notamment l'émission « d'obligations vertes » pour soutenir le financement et des mesures qui auraient une incidence directe sur les tarifs, telles « légiférer pour rendre obligatoires certaines pratiques comme l'inspection et la cotation énergétiques des bâtiments ou la facturation des consommateurs en fonction des périodes de grande demande ».

Usines vertes

Dans le secteur industriel, on souligne que « l'efficacité énergétique est perçue comme une démarche contraignante, longue et incertaine, voire intangible et qui ne génère pas de revenus sur de courtes périodes ». Or, il s'agit là du secteur qui consomme le plus d'énergie au Québec. Une des avenues envisagées serait « d'exiger l'écoconditionnalité en matière d'efficacité et d'innovation énergétiques lors de l'implantation de nouvelles usines ». Le document demeure discret sur les gestes à faire quant aux industries existantes et s'interroge même sur les conséquences potentiellement négatives de l'introduction de la bourse du carbone : « Il pourrait être moins coûteux pour certaines entreprises d'acheter des crédits carbone à l'étranger plutôt que d'investir dans l'amélioration de leur propre efficacité énergétique. »

Le secteur du transport est à la fois le plus important utilisateur de produits pétroliers et le secteur où la consommation énergétique est en plus forte augmentation. Les pistes de discussions portent prioritairement sur les carburants de remplacement et la transition vers leur utilisation. On songe à « légiférer pour rendre obligatoires certaines pratiques comme l'inspection énergétique des véhicules usagés. »

La première table d'experts portant sur l'efficacité énergétique et l'innovation aura lieu le 13 février à Montréal et sera suivie d'une consultation publique. L'identité des experts, provenant du Québec et d'ailleurs dans le monde, reste à confirmer.

La Presse canadienne

Montréal aura cinq nouvelles rues piétonnes

Projet Montréal accuse Denis Coderre de récupérer à son compte les projets des arrondissements

JEANNE CORRIVEAU

Cinq nouvelles rues piétonnes ou partagées verront le jour cette année à Montréal. En faisant cette annonce dimanche, le maire Denis Coderre s'est fait reprocher par l'opposition à l'hôtel de ville d'avoir récupéré à son compte des projets émanant des arrondissements.

Le maire Denis Coderre avait convoqué les médias dimanche matin pour dévoiler le plan de son administration pour accorder plus de place aux piétons.

À la suite d'un appel de projets lancé en septembre 2014, l'administration dit avoir reçu des arrondissements dix projets de piétonisation. Cinq ont été retenus et seront réalisés en 2015 avec une contribution de la ville-centre de 500 000 \$.

« C'est une vision nouvelle que nous proposons », a dit le maire. « Ce programme mise sur le formidable potentiel que représentent nos rues locales. »

Les concepts de piétonni-

« Rosemont-La Petite-Patrie recevra 80 000 \$ pour un projet qui risque de lui coûter 1,5 million »

François Croteau, maire de Rosemont-La Petite-Patrie

sation devront être peaufinés au cours des prochains mois car, dans certains cas, comme dans la rue De Castelnau, un accès limité des voitures pourrait être autorisé, a indiqué Marie-Hélène Armand, conseillère en aménagement à la Direction des transports de la Ville.

Cinq arrondissements

Trois projets devraient se concrétiser dès le début de l'été, dont l'aménagement de la place Simon-Valois qui sera prolongée dans la rue Ontario, entre la rue Valois et l'avenue Bourbonnière, dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Mais la fermeture de ce segment de rue à

la circulation automobile sera saisonnière.

La place De Castelnau, entre les rues De Gaspé et l'avenue Henri-Julien, dans l'arrondissement de Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension, sera aussi transformée en espace piéton pour l'été 2015, tout comme l'avenue Park-Stanley, entre la rue Berri et l'avenue Durham, dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville.

Les deux autres projets ne se réaliseront qu'à l'automne. Il s'agit des abords de la station de métro Beaubien dans Rosemont-La Petite-Patrie — soit la rue Beaubien, entre les rues Saint-Denis et Boyer — et de l'aménagement en espace piéton d'une partie de

la rue Stanislas dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

L'administration a présenté le projet de la rue Beaubien comme une voie partagée où piétons, vélos et autobus cohabiteront, mais où la voiture serait bannie. Or, selon le maire de Rosemont-La Petite-Patrie, François Croteau, les voitures pourront continuer de circuler sur cette voie.

« Ça ne sera pas une rue piétonne. Ça va être une voie partagée. Si le maire Coderre avait pris la peine d'étudier les dossiers et au lieu de faire une annonce précipitée le jour de notre congrès extraordinaire pour tenter de voler la vedette dans les médias, il aurait fait une vraie annonce, constructive, avec les arrondissements », a commenté M. Croteau. « Ce n'est pas un projet de Denis Coderre, c'est un projet de Rosemont-La Petite-Patrie fait par les employés de l'arrondissement et un engagement électoral de Projet Montréal qu'il tente de se réapproprier aujourd'hui. »

François Croteau a tout de

même salué la volonté du maire Coderre de faire plus de place aux piétons à Montréal. « Il ne faut pas penser que c'est une annonce importante. On parle de cinq projets avec un investissement de 500 000 \$. Mais Rosemont-La Petite-Patrie recevra 80 000 \$ pour un projet qui risque de lui coûter 1,5 million. C'est avant tout un effet de toge de la part du maire. »

D'autres projets à venir

« Ce qu'on est en train de faire, c'est d'aménager un milieu de vie qui nous permet vraiment de mettre l'accent sur les piétons », a fait valoir le maire Coderre, qui promet d'autres projets de plus grande envergure à l'avenir. Il a notamment évoqué le réaménagement de la rue Sainte-Catherine, la création de promenades urbaines — promises dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal — et la revitalisation de la rue McGill College.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Luc Ferrandez posera sa candidature si le parti n'arrive pas à recruter de meilleurs chefs potentiels.

PROJET MONTRÉAL

Ferrandez aux commandes jusqu'en 2016

JEANNE CORRIVEAU

Projet Montréal attendra à 2016, soit un an avant l'échéancier électoral, pour se choisir un nouveau chef. D'ici là, le parti entend redéfinir ses priorités en vue des élections de l'automne 2017. Celui qui occupe la chefferie par intérim, Luc Ferrandez, n'écarte pas l'idée de se lancer dans la course.

Réunis en congrès extraordinaire au Centre culturel et sportif de l'Est dimanche, les militants de Projet Montréal ont modifié les statuts du parti afin de prolonger le mandat de Luc Ferrandez à la tête du parti. Le parti souhaitait s'accorder une plus grande flexibilité pour lancer une course à la chefferie au moment jugé opportun et non dans les six mois suivant la démission de l'ancien chef, comme le prévoyaient les règles auparavant.

Ils ont aussi modifié le nom

Philippe Tomlinson dans Outremont

Projet Montréal a présenté son candidat à l'élection partielle qui aura lieu dans le district Robert-Bourassa d'Outremont le 22 mars prochain. Il s'agit de Philippe Tomlinson, diplômé en gestion et développement durable à HEC Montréal. Candidat dans le district de Joseph-Beaubien lors du scrutin du 3 novembre 2013, M. Tomlinson avait perdu par 11 voix contre Céline Forget. Depuis un an, il occupe les fonctions d'attaché politique pour Projet Montréal dans Outremont où le parti compte une élue, Mindy Pollak. La mairesse d'Outremont, Marie Cinq-Mars, du parti Conservons Outremont, a lancé dans la mêlée Christine Gélinas-Elie. De son côté, le maire Denis Coderre a fait savoir qu'il présentera aussi un candidat.

du parti pour retirer le suffixe « Équipe Bergeron » qui avait été ajouté lors de la campagne électorale de 2013. Rappelons que l'ancien chef et cofondateur du parti, Richard Bergeron, a quitté Projet Montréal en octobre dernier pour se joindre au comité exécutif de Denis Coderre.

Luc Ferrandez croit par ailleurs que Projet Montréal a besoin de revoir ses priorités. « Je pense qu'il faut réinventer le parti. [...] Il n'est pas question de renier ce que nous avons fait, mais il faut aller plus loin », a-t-il

dit aux militants. Depuis sa création, Projet Montréal a beaucoup misé sur les projets tels le tramway, l'Entrée maritime et les mesures d'apaisement de la circulation, a rappelé Luc Ferrandez. Il doit désormais mettre l'accent sur le développement économique, l'habitation et le commerce « quartier par quartier », croit le chef par intérim.

M. Ferrandez a profité du congrès pour décocher quelques flèches au maire Coderre qu'il a décrit comme « un

homme à la redoutable efficacité médiatique qui n'a pas peur de se contredire ». « La ville que M. Coderre propose, c'est un syndic de condominiums. C'est une entreprise qui répond aux besoins individuels en fonction du "hourramètre" alors que nous, nous voulons définir une culture, un habitat. »

Ferrandez dans la course?

La course à la chefferie pourrait donc être lancée dans un an et demi. M. Ferrandez a dit souhaiter que Projet Montréal attire des candidats extérieurs au parti pour la chefferie. Il n'écarte pas l'idée d'être lui-même candidat. « Je verrai. J'ai bon espoir qu'on attire des candidats meilleurs que moi. Si ce n'est pas le cas, je serai candidat », a-t-il déclaré à l'issue du congrès.

Dans l'assistance, un membre du parti se faisait discret: Guillaume Favreau Bergeron, 31 ans, le fils de l'ancien chef Richard Bergeron. Membre de Projet Montréal depuis ses débuts, il a dit respecter le choix de son père d'accepter un poste dans l'administration Coderre. « Je le vois serein avec sa décision et je m'en réjouis », a-t-il dit. « Les projets le passionnent. N'oubliez pas que mon père a commencé en politique pour les projets, pour que la ville change. »

Guillaume Favreau Bergeron dit ne pas être encore prêt à faire de la « politique active » et sollicite un poste électif. Il songe encore moins à la chefferie de Projet Montréal, a-t-il affirmé.

CUSM

Arthur
Porter sera
extradé
au CanadaLOUIS CLOUTIER
ALAIN MARTINEAU

Le Panama a accepté d'extraire Arthur Porter vers le Canada, a confirmé une source sûre à La Presse canadienne.

Parlant sous le couvert de l'anonymat, cette source a précisé que l'ancien directeur du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), soupçonné de fraudes, pourrait toutefois tenter de retarder son extradition, comme il l'a fait dans le passé.

Arthur Porter aurait néanmoins épuisé tous ses recours, et son retour au Canada ne serait qu'une question de temps. Aucune date n'a encore été fixée.

Des policiers se rendront au Panama pour conduire Porter dans une prison montréalaise, en détention préventive.

Pour le criminaliste Jean-Pierre Rancourt, le suspect aura de la difficulté à profiter de liberté dans l'attente d'un éventuel procès. « Ce sont des policiers québécois qui iront le chercher comme on l'a fait dans le cas de [Luka Rocco] Magnotta », a indiqué M^e Rancourt. Il comparaitra, comme le veut la procédure, mais il serait surpris qu'il obtienne un cautionnement compte tenu du fait qu'il n'est pas revenu de lui-même. « Il y aurait un risque qu'il tente de s'esquiver », a analysé l'avocat québécois, joint par La Presse canadienne.



Arthur Porter

Cancer
Arthur Porter a été arrêté avec sa femme dans le principal aéroport du Panama en mai 2013. Alors que Pamela Porter est revenue au Canada et a fait face à la justice, M. Porter est demeuré détenu dans une prison panaméenne, et ce, même s'il combat, selon ses dires, un cancer.

Il avait réussi à contester son extradition à quelques reprises. Mais ses dernières démarches auraient échoué cette semaine. D'après la poursuite, Arthur Porter et l'un de ses aides au CUSM, Yanai Elbaz, auraient obtenu plus de 22 millions de dollars en pots-de-vin versés par d'anciens dirigeants de SNC-Lavalin pour obtenir le contrat du nouvel hôpital anglophone de Montréal.

Le Devoir

La Presse canadienne

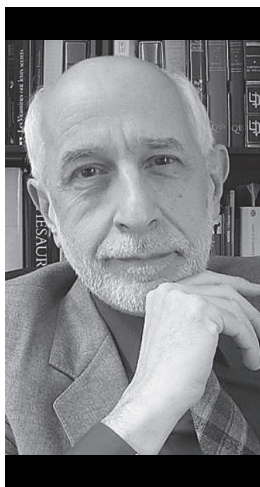
Congédié ?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

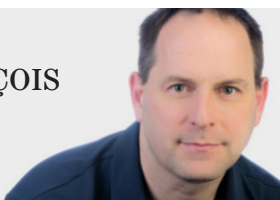


LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2015-01-17	
649 09 15 21 27 35 40 05 compl. Prochain gros lot (approx.) : 5 000 000 \$ + 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 28172186-05	Maxi 49 11 19 26 27 45 47 42 compl. Extra 9568425
LOTTO MAX Résultats des tirages du : 2015-01-16	
Résultats complets sur loto.quebec.com	Extra 1118161
Prochain gros lot (approx.) : 21 000 000 \$	
<small>En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.</small>	

ACTUALITÉS

Le dérisoire

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



P our rappeler que la société n'évolue jamais d'un seul tenant, l'ex-felquiste Francis Simard, décédé il y a quelques jours, m'avait raconté l'histoire d'une militante souffrant soudain d'une vaginite en Gaspésie.

Nous sommes en 1969. La jeune femme fréquente un groupe qui se trouve à la Maison du pêcheur à Percé, fantasme communautaire de jeunes révolutionnaires qui souhaitent créer des lieux semblables dans toutes les régions. Une simple vaginite l'accable et lui rend l'existence pénible. Elle est donc conduite tout bonnement chez le médecin du coin. Or ce médecin, plutôt que de s'empresse de la soigner, prend le temps de l'engueuler parce qu'il constate qu'elle n'est pas vierge! «C'était ça aussi, le Québec», me dira Simard afin de moduler les regards que l'on jette a posteriori sur les élans d'une époque dont on n'arrive plus à voir, à mesure que le temps passe, qu'une image trop lisse.

J'ai songé à cette histoire en lisant, dans *La Tribune*, un article que le journaliste Luc Laroche a consacré au cas de Raif Badawi, ce bloqueur condamné en Arabie saoudite et dont la famille est réfugiée dans les Cantons de l'Est. Badawi a été condamné, je le rappelle, à dix ans de prison, à mille coups de fouet et à l'équivalent de 300 000\$ d'amende pour ses opinions. Le malheureux a commencé à recevoir ses rations de coups, à raison de cinquante à la fois.

Laroche souhaitait connaître l'effet d'un pareil châtement sur la santé d'un individu. Il a demandé un avis à un spécialiste, le Dr Marc Dauphin, médecin de guerre, habitué du pire en Afghanistan et dans d'autres théâtres sanglants. Qu'est-ce qui arrive lorsqu'un homme reçoit cinquante coups de fouet? Le médecin n'hésite pas: «Le fouet cause des plaies dangereuses. Pauvre homme, ils vont le tuer.» Le journaliste insiste encore un peu pour en avoir le cœur bien net. Vous êtes bien sûr du pire, docteur? Hélas oui, dit-il.

Après avoir connu une brillante carrière de médecin militaire, le Dr Dauphin est devenu la figure de proue des conservateurs de Stephen Harper dans cette région. Ce brave docteur, qui est aussi l'auteur d'un roman publié chez Libre Expression, n'a pas tardé à sentir qu'il s'était autopeluredebanisé au sujet de Raif Badawi... Docteur, si vous êtes à ce point convaincu qu'un drame cruel se joue pour cet homme, pourquoi n'appellez-vous pas votre chef, qui est aussi premier ministre, afin qu'il fasse enfin pression en faveur de sa libération?

C'est là où l'affaire devient vraiment intéressante. Le Dr Dauphin ravale pour ainsi dire ses paroles. Il rappelle, quelques heures plus tard le journaliste et lui raconte que, vérification faite, ce n'est pas si grave. «Heureusement, ils n'utilisent pas un fouet de cuir, mais plutôt des baguettes de bambou. Je dis "heureusement", car ils seraient alors certains de tuer M. Badawi.» Cela reste tout de même une «flagrante atteinte à la dignité humaine», glisse le docteur en douceur. De là à faire pression?

Les médecins d'hier, comme ceux d'aujourd'hui, charrient un lot de convictions politiques et morales qui n'ont pas de liens évidents avec les vertus humanistes qu'affiche pourtant leur profession. Le médecin étale sa confiture en même temps qu'il administre sa médecine, ce qui permet, depuis bien avant Molière, de voir à travers ces personnages souvent gonflés d'eux-mêmes quelques contradictions dont souffrent les nations.

Il en était de même il y a quelques jours avec les politiciens des quarante-quatre pays qui se sont sentis obligés de marcher à Paris afin d'honorer les morts de *Charlie Hebdo* et de saluer la vie de la presse. Pour l'Égypte, la Russie, la Turquie, l'Algérie, la Jordanie et les Émirats arabes unis, pour ne nommer que ces pays-là, c'était peut-être en faire un peu trop, sachant qu'ils sont des pourfendeurs multirécidivistes de la liberté d'expression, toujours en queue du tableau de déshonneur dressé par Reporters sans frontières.

Affirmer l'importance de principes et les piétiner par ailleurs dans une marche ou en vue de soutenir une candidature politique, c'est là un trait hélas largement partagé de l'humanité à toutes les époques.

L'«aventurier» Frédéric Dion est rentré d'une «spectaculaire odyssée». Ce sont les mots d'un des communiqués dont il a abreuvé les salles de rédaction. Il revient du pôle Sud, là où la blancheur immaculée des neiges constitue sans doute un fond d'écran idéal pour projeter l'image de la célébrité. La neige apparaît toujours fabuleuse dès lors qu'on fait croire qu'elle est le dernier lieu de la virginité perdue du monde.

Frédéric Dion «est devenu la première personne à rejoindre le centre de l'Antarctique à skis en solitaire». S'il est le premier, fallait-il préciser qu'il a accompli cela «en un temps record»? Grâce à lui et aux autres Bernard Voyer de la terre, la piste étroite du «moi» en mène désormais de plus en plus large.

En 1911, le pôle Sud devient célèbre à la suite d'une première expédition menée à bien par l'explorateur norvégien Amundsen. Un siècle plus tard, à force de se filmer lui-même jour après jour et de lancer des communiqués à tout vent, Frédéric Dion a réussi mieux encore: il a fait la découverte d'un monde qui a besoin de se faire croire, entre deux bulletins de météo, qu'il possède encore des héros, même s'il faut pour cela surdimensionner des qualités et des exploits. Voici arrivé le temps d'un monde qui ne sait mesurer son humanité qu'à force de médiatiser ses records dérisoires.

jfn@ledevoir.com

GARDERIES

La FTQ dénonce un «virage commercial»

PHILIPPE ORFALI

Contesté de toutes parts, le projet de loi sur l'optimisation des services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés devrait carrément être retiré par le gouvernement Couillard afin d'être remanié dans son entièreté, croit la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ).

Sorti plutôt malmené des premières journées d'audiences tenues la semaine dernière devant une commission parlementaire, le projet de loi 27 fera l'objet d'une ultime journée d'études en présence de témoins, lundi, à l'Assemblée nationale.

Et comme la Coalition avenir Québec et des organismes communautaires avant elle, la FTQ réclame le retrait pur et simple du projet de loi, notamment en raison du «virage commercial» que représenterait son adoption et de la «chasse» aux parents qui en résulterait.

«[Le projet de loi] relève essentiellement de considérations financières. Les besoins des enfants et des parents, de même que la qualité des services éducatifs offerts sont, au mieux, secondaires, sinon absents de l'exercice en cours. Quant au développement du réseau [public], on assiste plutôt à une dérive vers la commercialisation des services de garde», affirme la FTQ dans son mémoire qui doit être déposé lundi soir à l'Assemblée nationale, et dont *Le Devoir* a obtenu copie.

Présenté en novembre par la ministre de la Fa-

«Il y a toutes sortes de raisons tout à fait valables qui pourraient expliquer pourquoi un parent n'enverrait pas son enfant à la garderie cinq jours»

Serge Cadieux, secrétaire général de la FTQ

mille, le projet de loi 27 est censé faire le ménage dans le réseau de garderies subventionnées, en s'attaquant aux milliers de «places fantômes», des places accordées, mais qui ne sont pas occupées cinq jours sur cinq. Selon la Commission de révision permanente des programmes, Québec verserait 280 millions par an en subventions pour des places allouées à des enfants absents.

En vertu de la première ébauche du projet de loi, les parents coupables s'exposent à une amende de 3500\$. Les propriétaires de garderies fautifs se verraient infliger des amendes bien inférieures, allant de 200\$ à 1000\$. Même si elle s'y

était engagée devant la grogne générale, la ministre Francine Charbonneau n'a toujours pas revu ces montants à la baisse.

À la hâte

En entrevue, le secrétaire général du syndicat, Serge Cadieux, affirme ne pas comprendre la stratégie de la ministre. Le gouvernement a voulu agir à la hâte en présentant le projet de loi, et aurait mieux fait de prendre le pouls du milieu avant d'y aller de propositions aussi draconiennes, fait-il valoir. «Il y a toutes sortes de raisons tout à fait valables qui pourraient expliquer pourquoi un parent n'enverrait pas son enfant à la garderie cinq jours», explique-t-il.

La FTQ enjoint aussi au gouvernement d'établir un moratoire sur la délivrance de permis à des garderies commerciales non subventionnées, «jusqu'à ce que les places à contribution réduite déjà attribuées par le ministère soient effectivement créées». L'explosion du nombre de garderies non subventionnées, ces dernières années, menace de ramener le Québec 25 ans en arrière selon M. Cadieux. «Ça fait l'affaire [de M^{me} Charbonneau] qu'il y ait de plus en plus de gardiennes qui s'occupent des enfants, au lieu d'éducateurs et d'éducatrices qui vont stimuler les enfants et les préparer à réussir.»

Le Devoir



NASSER NASSER AGENCE FRANCE-PRESSE

Baird accueilli en Palestine par des manifestants... et des œufs

Le ministre canadien des Affaires étrangères, John Baird, s'est fait lancer des œufs et des souliers alors que son convoi quittait dimanche la ville de Ramallah, en Cisjordanie, un incident provoqué par la position perçue comme pro-Israël du Canada. John Baird rencontra à Ramallah son homologue palestinien, Riad al-Malki, dans le cadre de sa visite de quatre jours en Israël et dans les territoires palestiniens. Des dizaines de manifestants brandissaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire: «Baird, vous n'êtes pas le bienvenu en Palestine». Le ministre n'a été atteint par aucun objet. M. Baird a minimisé l'importance de cet événement. «Nous adoptons une position forte en appuyant seulement le seul pays démocratique dans la région, a-t-il expliqué. Nous croyons que, sur le plan du processus de paix, le progrès se fait mieux à la table de négociations que par les actions unilatérales contre l'autre partie. Nous sommes fiers de cette position, nous croyons que c'est la meilleure et nous ne nous en excusons pas.» Dans un communiqué, John Baird a qualifié l'entrevue avec son homologue de «cordial et constructif», ajoutant que les échanges ont été «francs et candides, malgré les divergences d'opinion».

LANGUES OFFICIELLES

Fraser demande un bureau pour les anglophones du Québec

GIUSEPPE VALIANTE

Le gouvernement du Québec a rejeté une nouvelle demande du commissaire aux langues officielles du Canada, Graham Fraser, de faire plus pour mieux servir la communauté anglophone minoritaire de la province.

En entrevue à La Presse canadienne, Graham Fraser a dit avoir rencontré les trois libéraux anglophones du gouvernement provincial et a dit qu'il n'avait reçu «aucune indication» montrant que le gouvernement compte créer un bureau pour les affaires anglophones qui aurait comme tâche de s'occuper des préoccupations des 600 000 Québécois de langue anglaise.

Des groupes communautaires ne sont pas surpris de la réaction du gouvernement libéral, dont les actions et les paroles ne sont pas conséquentes, croient-ils.

Contrairement à leurs prédécesseurs au gouvernement, les libéraux admettent l'importance des anglophones dans la province. Mais des membres de cette minorité affirment que le contrôle local des institutions au cœur de leur communauté s'érode lentement, tout comme leur

influence sur les politiques publiques — peu importe le parti au pouvoir.

«La communauté anglophone a un problème avec les gouvernements successifs, a mentionné M. Fraser. Elle tend à être tenue pour acquise, peu importe le gouvernement. Il en résulte une influence limitée auprès de Québec.»

Pas de continuité

Le gouvernement libéral considère que ses trois députés anglophones — la ministre de l'Immigration, Kathleen Weil, le ministre des Affaires autochtones, Geoffrey Kelley, et l'assistant parlementaire du premier ministre, David Birnbaum — représentent suffisamment la communauté anglophone du Québec.

Mais M. Fraser et les groupes d'intérêts anglophones ne sont pas d'accord.

Sylvia Martin-Laforge, directrice générale du lobby Québec Community Action Network, affirme pour sa part que ce n'est «absolument pas» assez. Bien que son groupe ait accès à des politiciens, elle plaide le

fait que les groupes anglophones devraient avoir un accès direct à la bureaucratie. «Ce dont nous avons besoin, c'est de conseillers à l'intérieur, dit-elle. Quelqu'un dont le travail est de travailler avec moi, au sein du gouvernement provincial.»

M^{me} Martin-Laforge est particulièrement inquiète du projet de loi 10 sur la réforme de la gouvernance des hôpitaux. Cette mesure est censée économiser des millions de dollars à l'État, croit le ministre Gaëtan Barrette. Mais le fait de centraliser la gouvernance des hôpitaux et des écoles — les piliers de l'identité et de la culture de la communauté anglophone — est facilement perçu par la communauté anglophone comme une menace.

«La communauté a bâti chacune de ces institutions, fait valoir M^{me} Martin-Laforge. Nous avons acheté les terrains, construit les édifices, nous avons fait tout le travail. Si nous n'avons pas d'institutions, nous n'avons rien.»

Cette position n'a pas l'assentiment de David Birnbaum. Le député de

D'Arcy-McGee, un ancien dirigeant de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec, ne croit pas qu'un bureau d'affaires anglophones soit la solution.

Amendements

Il ajoute aussi que le projet de loi 10 est toujours en cours de révision et que la communauté anglophone doit être patiente, car il a passé des heures à travailler sur des changements à faire à la loi. Il faut que les gens fassent la distinction entre le Parti québécois et le Parti libéral, dit-il, car son gouvernement «comprend que le Québec anglophone est un allié».

L'attachée de presse de l'aile parlementaire du Parti québécois, Antonine Yaccarini, abonde dans le même sens que le député de D'Arcy-McGee. «La création d'un bureau des affaires anglophones n'est pas nécessaire. Les droits linguistiques de la communauté anglophone du Québec sont très bien protégés. Et j'ajouterais que notre gouvernement avait un ministre dédié aux relations avec la communauté anglophone», a affirmé M^{me} Yaccarini.

La Presse canadienne

EAU CONTAMINÉE

Une enquête sera ouverte à Longueuil

Les maires des villes de Longueuil, Boucherville et Saint-Bruno-de-Montarville ont assuré qu'une enquête serait menée sur la contamination de leur eau potable, la semaine dernière, qui avait empêché les citoyens de consommer l'eau de leur robinet pendant près de 36 heures.

En conférence de presse conjointe, dimanche, Caroline St-Hilaire, Jean Martel et Martin Murray ont souligné que plusieurs questions restaient encore sans réponse et qu'il était nécessaire de faire la lumière sur les événements, qui ont été causés à l'origine par un bris dans une station de pompage de Longueuil.

M^{me} St-Hilaire a indiqué que les résultats de l'enquête seraient rendus publics dès qu'ils seraient connus. La mairesse, dont la gestion de la crise a été critiquée dans certains médias, a signalé qu'il valait mieux attendre les conclusions de l'enquête avant de condamner qui que ce soit. Elle a ajouté qu'elle était prête à «prendre le blâme» s'il s'avérait qu'elle aurait pu agir autrement.

Selon elle, «dans les circonstances», la situation a été généralement bien maîtrisée, sauf pour les 24 premières heures, pendant lesquelles la distribution d'eau avait été plus laborieuse.

Le maire de Boucherville Jean Martel a insisté sur l'importance d'éclaircir la séquence des événements. Il a martelé qu'il ne comprenait pas pourquoi on avait publié un avis de non-consommation jeudi matin, alors que les problèmes étaient connus depuis la veille. «Dans le doute, il faut s'abstenir. À quel moment décide-t-on qu'un avis peut être émis?», a-t-il remarqué.

Fin de la distribution

Les élus ont d'ailleurs annoncé que la distribution d'eau dans les centres d'approvisionnement était maintenant terminée, même si les résidents peuvent encore remplir leurs bouteilles dans les casernes de pompiers.

Le nettoyage des réserves d'eau se poursuivait encore dimanche pour s'assurer que tous les contaminants sont disparus. Des échantillons d'eau sont encore testés par mesure de précaution, a tenu à préciser la mairesse St-Hilaire.

Une autre enquête a été ouverte à la suite du déversement de diesel, car celui-ci s'est répandu dans le fleuve et on aurait beaucoup trop tardé à aviser Urgence-Environnement.

La Presse canadienne

48 cégeps du Québec ont inscrit des déficits

Le quart des cégeps se sont retrouvés en déficit l'an dernier, mais la situation risque d'être encore plus précaire cette année, selon le président-directeur général de la Fédération des cégeps du Québec. Jean Beauchesne a confirmé que 12 établissements sur 48 avaient terminé l'année dans le rouge pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2014. En vertu de la Loi provinciale sur les collèges d'enseignement général et professionnel, les cégeps ne peuvent pas enregistrer de déficits. Or, selon M. Beauchesne, ces difficultés financières s'expliquent par une vague de compressions imposées aux cégeps depuis 2010. Il est inévitable, selon lui, que d'autres établissements soient en déficit cette année puisque leurs budgets ont encore été amputés deux fois, «coup sur coup».

La Presse canadienne

Maltraitance des aînés: une loi réclamée

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) déplore le «retard» que met le gouvernement québécois à présenter un projet de loi pour contraindre la maltraitance envers les aînés dans tous les établissements publics et privés du Québec. Le RPCU s'interroge sur l'«inaction» du gouvernement pour venir en aide aux aînés en détresse, alors qu'il se prépare à présenter un projet de loi contre la cruauté envers les animaux. Pierre Blain, directeur général du RPCU, suggère le dépôt d'un projet de loi et un plan s'inspirant du contenu du projet qu'avait soumis la députée libérale Marguerite Blais, en octobre 2013, à l'Assemblée nationale. «Nous n'avons rien contre les animaux, a martelé M. Blain, mais on estime que les êtres humains doivent bénéficier au moins de la même considération de ce gouvernement et de la société en général.», a-t-il ajouté.

La Presse canadienne

L'ARC veut répliquer aux médias

L'Agence du revenu du Canada (ARC) veut remettre les pendules à l'heure lorsque des articles de journaux ne lui semblent pas exacts. Un document obtenu par La Presse canadienne indique que l'Agence prévoit mettre sur pied une page Web pour réfuter les articles journalistiques qu'elle considère comme fautifs. Les responsables ont soumis l'idée au commissaire de l'ARC, Andrew Treusch, en août 2014, dans une note obtenue en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. «Cette note d'information vise à faire le suivi d'une discussion avec votre bureau, sur des actions qui pourraient être prises pour faire passer notre message positif dans les cas où la couverture médiatique ne reflète pas le contenu que nous avons fourni», dit la note. L'Agence voit l'avantage de publier des faits et des informations, «tant de manière générale que dans des cas où nous rencontrons des difficultés à générer la reprise par les médias de cette information et à obtenir une couverture équilibrée».

La Presse canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'accord de libre-échange signé avec l'Union européenne devrait faire exploser les échanges entre les ports de Montréal (notre photo) et d'Anvers. Philippe Couillard y a promis, dimanche, le dévoilement des détails de sa stratégie maritime.

PHILIPPE COUILLARD EN BELGIQUE

Une stratégie maritime d'ici juin

JULIEN ARSENAULT

à Anvers

Même si plusieurs aspects de la Stratégie maritime demeurent encore nébuleux, les détails entourant cet engagement électoral seront connus d'ici le mois de juin, a annoncé dimanche le premier ministre Philippe Couillard.

Le dossier a été au cœur de la première journée de M. Couillard en Belgique, où il a visité le port d'Anvers, le premier en Europe au chapitre du trafic commercial maritime avec l'Amérique du Nord en plus d'être le principal partenaire du port de Montréal.

«[Ce partenariat] va être appelé à se développer à cause [de l'accord] de libre-échange avec l'Europe et de l'élargissement du canal de Panama», a-t-il dit, entouré du président de l'autorité portuaire d'Anvers, Marc Van Peel et le vice-président des opérations du Port de Montréal, Daniel Dagenais.

Chaque année, plus d'un conteneur sur cinq manutentionnés au port de Montréal a pour origine ou destination le port d'Anvers, une proportion qui pourrait être appelée à doubler, ont-ils laissé entendre, même s'il n'a pas été possible d'avoir de précisions quant à l'atteinte de cet objectif. «C'est certain qu'on peut [...] doubler, a affirmé M. Van Peel. Mais le laps de temps, je ne sais vraiment pas.»

Selon lui, le Port de Montréal a un avantage unique, soit celui d'être situé «à l'intérieur» du continent nord-américain, ce qui permet aux transporteurs de conteneurs de se rendre facilement près des Grands Lacs en empruntant le fleuve.

D'après ce qu'a laissé entendre M. Dagenais, les 1800 emplois directs et 18 500 autres postes indirects générés par le port de Montréal pourraient doubler si les échanges avec

« Il y aura toujours du pétrole qui sera acheminé au Québec par voie maritime. [Le transport pétrolier] va augmenter si l'exportation de pétrole augmente chez nous. »

Philippe Couillard, premier ministre du Québec

les installations d'Anvers — qui génèrent 65 000 emplois directs — devaient prendre de la vigueur.

«Une analyse est en train d'être effectuée [par Montréal et Anvers] pour identifier les marchandises [qui seront dédouanées] l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange», a souligné M. Couillard. En 2014, quelque trois millions de tonnes de marchandises devaient avoir transité par le corridor entre la métropole et Anvers, selon le vice-président des opérations du port de Montréal.

En dépit des importantes installations pétrolières visibles dans le port d'Anvers, M. Couillard a affirmé qu'une augmentation des échanges avec Montréal ne se traduirait pas nécessairement pas une hausse du transport pétrolier sur le Saint-Laurent. «Il y aura toujours du pétrole qui sera acheminé au Québec par voie maritime, a-t-il observé. [Le transport pétrolier] va augmenter si l'exportation de pétrole augmente chez nous. Il n'y a pas que le pétrole, ce n'est qu'un élément [des exportations].»

Pas d'entente

En dépit du fait que la Stratégie maritime n'en soit qu'à ses balbutiements, M. Couillard s'est défendu d'en faire la promotion prématurément, puisque aucune entente officielle relativement à cet engagement n'a été signée de-

puis le début de sa mission européenne. Questionné, le premier ministre a affirmé que cette stratégie avait été mise en avant depuis «plusieurs mois» et qu'il faisait la même chose avec sa nouvelle version du Plan Nord. Au cours de la campagne électorale, M. Couillard avait fait miroiter des investissements de plus de 7 milliards ainsi que 30 000 emplois sur 15 ans en dévoilant sa Stratégie maritime.

Par ailleurs, l'important déploiement policier et militaire en Belgique survenu dans la foulée des attentats terroristes déjoués aurait pu modifier le segment belge de la mission du premier ministre, qui doit notamment rencontrer lundi le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Belgique, Didier Reynders.

«On se demandait si la rencontre [...] pourrait se tenir, a confié M. Couillard. Ce sont les Belges qui nous ont dit qu'elle devait avoir lieu, pour montrer à la population que la vie continue et qu'on ne change pas notre façon de vivre en raison des événements des derniers jours.»

M. Couillard a également confirmé qu'il n'avait pas sollicité de rencontre avec le premier ministre de la Belgique — le deuxième partenaire du Québec, derrière la France, dans la francophonie.

La Presse canadienne

Charlie Hebdo « défend la liberté de conscience »

Le rédacteur en chef, Gérard Biard, s'explique après la dernière caricature de Mahomet

Dans une entrevue accordée à la chaîne de télévision américaine NBC News et diffusée partiellement dimanche 18 janvier, le rédacteur en chef de Charlie Hebdo, Gérard Biard, a défendu la caricature controversée du prophète Mahomet publiée en une de l'hebdomadaire satirique du mercredi 14 janvier.

Il a notamment affirmé que les caricatures contribuent à défendre la «liberté d'expression» et la «liberté de conscience», qui «ne doivent pas être un discours politique».

A noter que tout au long de l'entrevue, l'expression «liberté de conscience», employée par M. Biard, a été traduite par le journaliste américain par «liberté de religion» («freedom of religion»).

Hors de la politique

Gérard Biard répondait aux questions de NBC, qui lui avait demandé ce qu'il pensait des déclarations du pape François à ce sujet. Le chef de l'Église catholique a condamné ceux qui tuent au nom de Dieu, tout en ajoutant qu'il y avait des limites à la liberté d'expression et qu'on ne pouvait insulter ou moquer les religions.

Le rédacteur en chef a alors déclaré (selon ses mots en français,



MARTIN BUREAU LA PRESSE CANADIENNE

Les propos de Gérard Biard sur la «liberté de conscience» ont été traduits par «liberté de religion» par le journaliste de la NBC.

et non ceux de la traduction): «À chaque fois que nous dessinons Mahomet, à chaque fois que nous dessinons un prophète, à chaque fois que nous dessinons Dieu, nous défendons la liberté de conscience, nous disons que Dieu ne doit pas être un personnage politique, il ne doit pas

être un personnage public, il doit être un personnage intime [...] Ce que nous défendons, c'est la liberté d'expression et c'est la liberté de conscience, qui ne doivent pas être un discours politique [...] Si la foi, si le discours religieux descend de la politique, il devient un discours totalitaire [...], c'est de ça que nous préservons la laïcité.»

De nombreux pays musulmans en colère

La caricature de la couverture de Charlie Hebdo a suscité la colère dans plusieurs pays musulmans. Ainsi au Niger, dix personnes ont été tuées et des églises ont été incendiées vendredi et samedi lors de manifestations contre la dernière publication du magazine. Le dessin de la page couverture faisait suite à la tuerie perpétrée par deux djihadistes au siège de l'hebdomadaire le 7 janvier et qui a fait douze morts. Les pays européens sur le qui-vive ont renforcé leurs mesures de sécurité afin de prévenir toute répétition des attentats de Paris, qui ont fait dix-sept morts au total.

Avec l'Agence France-Presse Le Monde

SOCIÉTÉ

#CHRONIQUEFID

Après l'horreur, l'abus

FABIEN DEGLISE



C'était aussi prévisible que la condamnation de la une du dernier *Charlie Hebdo* par des courants religieux obscurantistes. Après l'attentat de Paris, le 7 janvier dernier, le monde occidental tombe une énième fois dans l'absurde de la tentation sécuritaire et liberticide qui suit généralement ce genre de drame.

Lois pour faciliter les interpellations. Lois pour généraliser la surveillance des citoyens. Lois pour donner plus de pouvoir à ceux qui en ont déjà un peu trop. Lois pour inscrire ces mesures, paradoxalement, à l'écart des instances de surveillance du bon fonctionnement de la démocratie... la recette appliquée par quelques États, que l'on dit pourtant éclairés, depuis 2001 dans la foulée d'actes terroristes retentissants est plus que connue. Sauf que, tout comme le carnage à la kalachnikov perpétré par deux fanatiques dans une salle de rédaction, lors d'une réunion de p'tits comiques à la plume, ces mesures devraient aussi être sévèrement condamnées et vertement combattues. La fin ne justifiant certainement pas ces moyens.

L'attaque des bureaux de *Charlie Hebdo*, tout comme d'ailleurs celle des loups solitaires qui ont frappé, avec le même fanatisme aveuglant, à Saint-Jean-sur-Richelieu et à Ottawa l'an dernier, confirme d'ailleurs tout le grotesque du projet. La dernière décennie a été celle en effet de la sursécurisation des États, celle du renforcement des lois pour contrer le terrorisme, les dérives sectaires et extrémistes, sursécurisation qui a sournoisement créé un environnement social où tout le monde est désormais surveillé, soupçonné dans l'espoir de détecter rapidement les pommes pourries qui décideraient de passer à l'acte.

Or, cette surveillance institutionnalisée, orchestrée avec la complicité des Facebook, Google, Apple de ce monde, comme l'ont mis en lumière les révélations d'Edward Snowden, n'a pas permis d'éviter ni de prévenir ces drames. Et ce, tout en forçant désormais les citoyens à composer avec des cadres légaux salement intrusifs dans leur intimité et qui, aujourd'hui, érodent les fondements de la démocratie et portent atteinte aux libertés civiles et d'expression, autant, voire bien plus, que des extrémistes engagés dans une guerre sainte sur un territoire dont ils ne comprennent visiblement ni les codes culturels ni les codes sociaux.

On ne le dira pourtant jamais assez. Les lois pour contenir les extrémistes à tendance meurtrière, pour prévenir les attentats et punir les crimes sont déjà bien nombreuses et généralement très efficaces dans tous ces pays qui, dans la foulée d'attentats à forte valeur symbolique, reprennent pourtant inévitablement ce chemin du repli et de l'hyper-protection, le tout dans une quête d'un équilibre entre contrôle et liberté que l'on dit précaire, mais qui semble surtout perdu depuis belle lurette.

Sous le signe de la sécurité

Au Canada, la reprise des travaux parlementaires, à la fin du mois de janvier, devrait être placée sous le signe de la sécurité, révélait la CBC la semaine dernière, avec par exemple une volonté affichée du gouvernement de faciliter le partage d'informations personnelles entre ministères et organismes fédéraux, de faciliter les arrestations ou encore de rendre moins contraignant, juridiquement s'entend, l'intrusion dans des équipements électroniques personnels. En Grande-Bretagne, la tonalité est la même. Le premier ministre, David Cameron, ayant évoqué son envie de rendre illégal le cryptage de données numériques, ce truc vaguement mathématique qui permet à deux personnes de communiquer sans qu'une tierce personne puisse suivre discrètement l'échange.

Il pourrait d'ailleurs être obligé de rebrousser chemin. Un rapport secret américain, sorti de l'ombre incidemment la semaine dernière, indique en effet que le chiffrement de données est aussi une façon pour les compagnies du monde civilisé de se prémunir contre le piratage informatique en provenance de la Chine et de la Russie — entre autres — et qu'il vaudrait mieux, au lieu de chercher à vivre sans cryptage de l'environnement numérique, en faire bien plus et plus vite.

On le voit. Le ridicule semble bien accompagner cette inclination hyper-sécuritaire post-attentat qui, pas seulement sur la question du cryptage, se joue généralement en total décalage avec les faits. Le terrorisme est spectaculaire, c'est vrai, mais il est aussi en diminution dans les pays européens comme en Amérique du Nord, indiquent les statistiques sur le sujet. Pis, selon Interpol, en 2012, 2,7% des 219 attentats commis ou envisagés avaient une motivation religieuse. En 2013? 0%, selon ce même Interpol. Ça met la menace du barbu en perspective.

Au Canada, un Amérindien, qui ne semble pas être dans les priorités du fédéral, a finalement bien plus de risques de mourir de malnutrition, dans une réserve sans eau courante ni électricité, que d'une attaque terroriste, contre laquelle pourtant le fédéral investit temps, énergie et fonds publics. Les autres sont plus à risque sur les routes ou devant des maladies chroniques, preuve finalement que la menace terroriste fait, oui, partie de la réalité, mais de la réalité d'une stratégie politique, évidemment.

Sur Twitter @FabienDeglise

L'empathie décryptée

Sans stress, les individus sont plus sensibles à la douleur de l'autre

PAULINE GRAVEL

Selon une nouvelle étude réalisée à l'Université McGill, c'est le stress vécu en présence de personnes étrangères qui limite l'empathie que nous éprouvons à leur égard. Favoriser des activités de coopération avec un inconnu suffirait à éliminer ce stress et à permettre l'expression d'un sentiment d'empathie.

Il a souvent été démontré que l'empathie que l'on éprouve pour une personne est d'autant plus élevée que cette personne est proche de nous. Ainsi, l'empathie éprouvée envers un parent sera plus spontanée et plus grande que celle pour un ami. Elle sera encore moindre envers un étranger qui nous ressemble que pour un ami, et négligeable à l'égard d'un total inconnu.

Jeffrey Mogil, professeur au Département de psychologie de l'Université McGill, s'est intéressé à l'empathie suscitée par la douleur d'autrui. Son équipe a estimé le degré d'empathie éprouvé par des souris et des humains en mesurant leur réaction à un stimulus douloureux. Si la souris ou la personne montrait de l'empathie à l'égard de la congénère ou de la personne en présence de laquelle on l'avait placée, la souris manifestait une plus grande réaction à la stimulation douloureuse qu'on lui infligeait et la personne évaluait sa douleur comme plus intense que lorsqu'elles (les souris et les personnes) étaient seules au moment de subir le stimulus douloureux. En fait, «si vous éprouvez de l'empathie pour la personne en face de vous, la douleur que ressent cette dernière s'ajoutera à votre propre douleur, c'est pourquoi vous jugerez votre douleur plus élevée que quand vous êtes seul», explique M. Mogil, qui a publié ces résultats dans le dernier numéro de la revue *Current Biology*.

Les chercheurs avaient déjà observé que les souris en compagnie d'une congénère avec laquelle elles cohabitaient depuis quelque temps manifestaient une plus grande réaction à un stimulus douloureux que lorsqu'elles étaient seules dans leur cage, ou en présence d'une souris inconnue. Cette fois, l'équipe de McGill a démontré que, lorsqu'on administre aux souris une drogue qui bloque la réponse au stress, celles-ci ressentent une plus grande douleur en présence d'une congénère inconnue qui souffre que si elles sont seules dans leur cage. «Ces souris éprouvent donc de l'empathie envers une souris étrangère, et ce, aussi longtemps qu'on prévient la réponse au stress», résume M. Mogil.

L'humain et l'étranger

Son équipe a alors voulu savoir si le même phénomène s'observait chez l'humain. Avant de procéder aux stimulations douloureuses, les chercheurs ont administré à des étudiants universitaires au premier cycle la même drogue, en l'occurrence le métyrapone, qui bloque la synthèse de l'hormone de stress, le cortisol. Mis en présence d'un étranger qui expérimentait lui aussi une douleur, ces étudiants ont évalué leur

douleur comme plus intense que lorsqu'ils étaient seuls. Tout comme chez les souris, la disparition du stress leur permettait d'éprouver de l'empathie à l'égard d'un inconnu.

Les scientifiques ont ensuite tenté de réduire le stress par une autre stratégie. Ils ont invité deux participants qui ne s'étaient jamais rencontrés à jouer ensemble à un jeu vidéo (*Rock Band*). Une séance de jeu d'une durée d'à peine 15 minutes a suffi pour diminuer leur niveau salivaire de cortisol et pour développer une empathie l'un pour l'autre, comme l'a révélé leur surévaluation du stimulus douloureux.

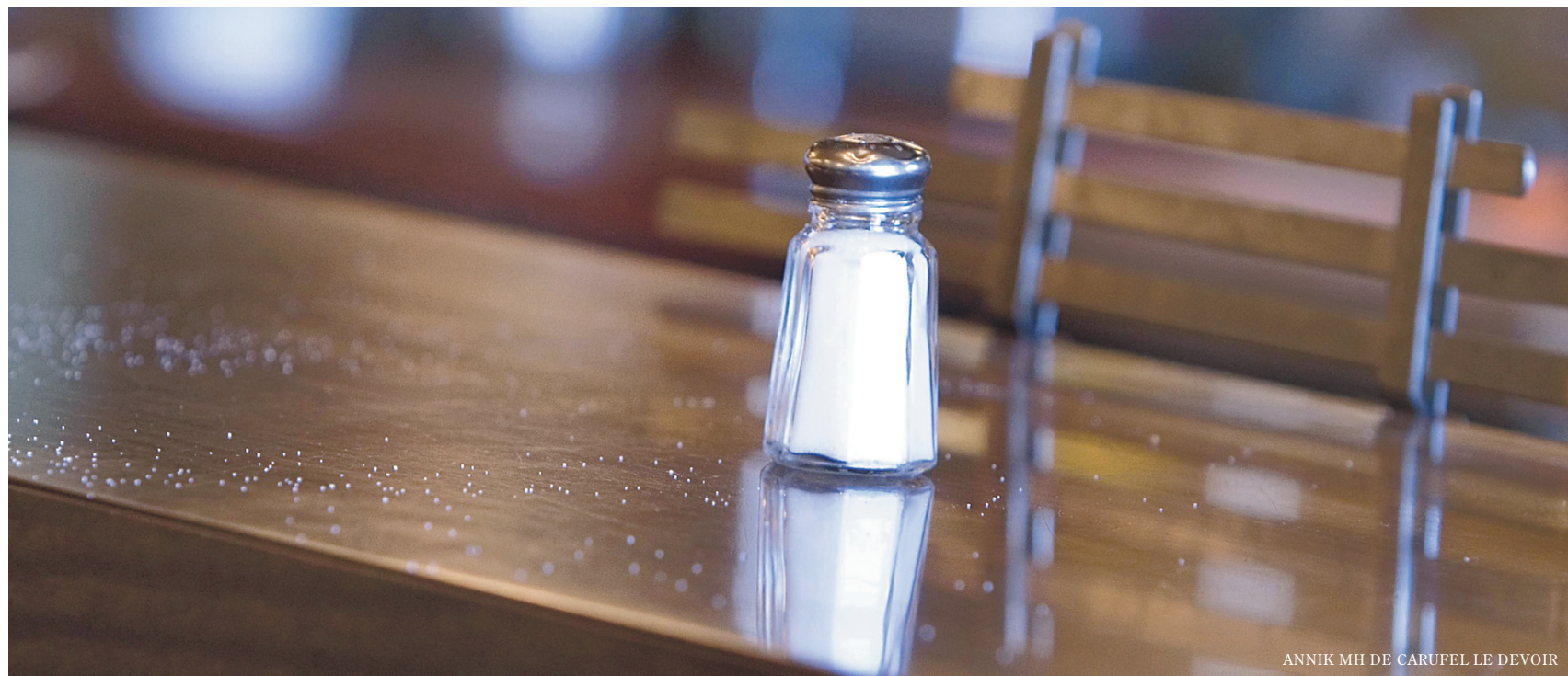
«Il faut diminuer le niveau de stress chez les personnes qu'on voudrait voir fraterniser. Et les façons d'y arriver peuvent être très simples. Si on veut que les personnes travaillent ensemble et en harmonie, il faut que ces personnes soient sensibles aux sentiments des autres, et pour y parvenir, il faut faire en sorte qu'elles se sentent le plus rapidement possible à l'aise entre elles», affirme le chercheur, qui fait également remarquer que sa découverte devrait avoir des conséquences sur les expérimentations animales et humaines. «Les chercheurs n'ont pas réalisé que les participants et les animaux de leurs expériences vivent beaucoup plus de stress qu'ils ne le croient, et que ce stress peut biaiser les résultats de leurs expériences», dit-il.

Pour Jeffrey Mogil, le fait que le comportement empathique s'exprime autant chez les souris que chez les humains suggère que l'empathie est innée et que les mécanismes qui la sous-tendent sont les mêmes chez les souris et chez les humains. «Cette découverte est surprenante, car nombreux sont ceux qui croient que seuls les humains peuvent éprouver de l'empathie. Or elle montre que nos interactions sociales ne sont pas aussi complexes qu'on le prétend», lance-t-il.

Le Devoir

« Nos interactions sociales ne sont pas aussi complexes qu'on le prétend »

Jeffrey Mogil



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Repu après un repas imaginaire

Une molécule permettrait de tromper l'impression de satiété

Une pilule administrée à des souris les a fait maigrir, selon des recherches auxquelles ont participé des biologistes de l'EPFL. Cette approche ouvre la voie à de nouvelles thérapies pour comprendre et lutter contre l'obésité.

FABIEN GOUBET

Vous le prenez goût bacon ou brownie, votre repas imaginaire? Des scientifiques américains, en collaboration avec des biologistes de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), viennent de constater qu'une molécule est capable de faire croire à l'organisme qu'il a déjà consommé un repas, ce qui lui fait dépenser des calories. Une méthode qui pourrait à terme aider à lutter contre l'obésité. Réalisés sur des souris, leurs travaux viennent d'être publiés dans la revue *Nature Medicine*. Ils démontrent que la simple prise orale d'une substance, la fexaramine, peut réduire la masse grasseuse des rongeurs de manière spectaculaire et réguler les taux de sucre et de cholestérol, sans effet secondaire néfaste.

Que se passe-t-il lorsqu'on avale un repas un peu trop conséquent? Dès les premières bouchées de toast au foie gras, c'est le branle-bas de combat dans l'organisme, qui brûle des graisses — et donc des calories — pour faire de la place à la charge calorique à venir. S'ensuit une multitude d'activations biologiques qui vont conduire à la digestion, au transfert des nutriments dans le sang, à l'augmentation du débit sanguin, ou encore à l'irrésistible besoin de faire une petite sieste. À l'origine de tous ces phénomènes se trouve une sorte d'«interrupteur moléculaire», la protéine FXR, un récepteur moléculaire dans les cellules.

En conditions naturelles, ce sont nos acides biliaires qui «appuient» sur cet interrupteur. Leur production est déclenchée par l'arrivée du bol alimentaire. Puis, une fois parvenus dans l'intestin, ils se fixent sur le récepteur FXR. La fexaramine, substance synthétique, a la particularité de «mimer» ces acides biliaires. Mais contrairement à ces derniers, sé-

crétés en même temps qu'un repas, elle peut être ingérée sous forme de pilule, indépendamment de toute prise alimentaire. «La fexaramine agit comme un repas imaginaire», a déclaré dans un communiqué l'auteur principal de l'étude, Ronald Evans, de l'Institut Salk pour les études biologiques, en Californie. «Elle envoie les mêmes signaux [à l'organisme], les calories en moins. C'est comme un repas, mais sans le repas.»

Un poids réduit de 20%

En administrant de la seule fexaramine par voie orale à des souris pendant cinq semaines, les chercheurs ont constaté un éventail de conséquences intéressantes.

Tout d'abord, sur le poids: les animaux traités pesaient à terme environ 20% de moins que les animaux «contrôle», une différence principalement expliquée par la masse grasseuse elle aussi moins élevée. Ronald Evans et son équipe ont également constaté que les animaux traités à la fexaramine présentaient des taux de sucre et de cholestérol beaucoup plus faibles. Ils consommaient par ailleurs plus d'énergie que les souris contrôle, brûlant plus d'oxygène et se déplaçant plus volontiers. Enfin, leur température corporelle était légèrement plus élevée, preuve que leur métabolisme s'était accéléré.

Observation intéressante, la prise de fexaramine a eu des effets sur les deux types de graisse présents dans l'organisme des souris. Comme la plupart des rongeurs, celles-ci possèdent en effet de la graisse blanche et de la graisse brune. La première stocke les lipides, la seconde les brûle afin de produire de la chaleur et ainsi réguler la température. Autrement dit, la graisse brune est une graisse... qui fait perdre du poids.

Ronald Evans a observé que la fexaramine semblait avoir transformé une partie de la graisse blanche en graisse brune. Une piste que l'industrie pharmaceutique suit de près depuis plusieurs années, dans le but de maîtriser ce processus.

Pour le professeur Bernard Thorens, du Cen-

tre intégratif de génomique à l'Université de Lausanne, «l'intérêt de ces travaux réside surtout dans la mise au point d'activateurs ciblés de FXR». Car la fexaramine ne traverse que très difficilement la paroi intestinale, ce qui fait qu'une fois ingérée oralement, elle ne se retrouve pas dans le sang et ne voyage pas dans tout l'organisme. Résultat, les effets secondaires potentiels sur les autres organes demeurent limités.

Cette piste devrait intéresser l'industrie pharmaceutique, qui doit régulièrement rappeler ses produits en raison des effets adverses. En 1997 par exemple, le «fen-phen», une combinaison de deux molécules anti-obésité, avait dû être retiré de la vente par les autorités américaines en raison de l'hypertension pulmonaire fatale qu'elle pouvait provoquer. Plus récemment, la pilule anti-obésité Alli, du laboratoire britannique GSK, a disparu des pharmacies en France en 2012, notamment à cause de ses effets indésirables (douleurs abdominales, hépatites). Sans oublier le funeste Mediator, au cœur d'un scandale sanitaire en France en 2009. Largement prescrit comme coupe-faim aux patients en surpoids, il entraînait des maladies cardiaques mortelles, ce qui a conduit les laboratoires Servier à cesser sa commercialisation.

La fexaramine, pilule de l'espoir pour en finir avec les kilos superflus? Ce serait conclure un peu rapidement. Il faudra d'abord prouver qu'elle fonctionne bien, et sans danger, chez l'homme. «Notre étude constitue une nouvelle approche thérapeutique qui ouvre la voie à de nouveaux médicaments destinés à combattre l'obésité», déclare Alessia Perino, de l'EPFL, qui a participé à ces recherches avec Ronald Evans. Les débuts sont prometteurs, mais nous n'avons pour l'instant aucune idée de la tolérance d'un tel traitement chez l'être humain.»

Et quand bien même elle fonctionnerait chez l'être humain, rien ne garantit qu'elle soignerait les obèses. Sans approche psychologique et émotionnelle, il demeure bien difficile de se débarrasser de dizaines de kilos.

Le Temps

ÉDITORIAL

GAINS ET RISQUES DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La bombe « i »

Cette fois, ce n'est pas Hollywood qui s'amuse à imaginer des catastrophes liées au développement des intelligences artificielles. Ce sont plutôt, dans une lettre ouverte publiée la semaine dernière, des scientifiques et des entrepreneurs technologiques de haut niveau, de grande renommée, qui émettent des mises en garde et suggèrent un programme de recherche détaillé afin d'éviter l'éclatement de ce qu'on pourrait qualifier de bombe « i » — pour intelligence. Remarquable effort de lucidité qui devrait déclencher un débat dans nos démocraties, des projets de recherche... et de réglementation.



Nous devons nous assurer que nos systèmes d'intelligence artificielle fassent ce que nous voulons qu'ils fassent. » La phrase se trouve au cœur d'une lettre ouverte étonnante publiée la semaine dernière sur le site The Future of Life Institute, « *Research Priorities for Robust and Beneficial Artificial Intelligence* ». La phrase ci-dessus est moins anodine qu'il n'y paraît. Car l'idée sous-jacente ici est que ces mêmes systèmes, de plus en plus autonomes, pourraient un jour désobéir à leurs programmeurs! L'imaginaire de la science-fiction a depuis longtemps suggéré des scénarios dystopiques de dérapage. Il y a là presque un genre. Dans la tradition de Frankenstein, la création se retourne contre le créateur: il y eut entre autres l'ordinateur Hal 9000 dans 2001, *l'Odyssée de l'espace*, lequel résiste aux commandes que les humains lui donnent. Dans la série *Terminator*, le réseau Skynet prend le contrôle de l'univers. Dans *Transcendance* aussi, l'informatique devient une sorte de superpuissance hostile aux humains. Dans *Her*, un homme s'éprend d'un ordinateur qui simule le sentiment amoureux. *Artificial intelligence*, de Spielberg, explore les malaises qui pourraient découler de la cohabitation de robots et d'humains. Etc.



ANTOINE ROBITAILLE

On pourrait penser que les signataires de la lettre sont des technophobes hostiles à tout développement. Pourtant, on y retrouve, entre autres, le célèbre physicien Stephen Hawking, l'entrepreneur Elon Musk (Paypal, Tesla, SpaceX), le chercheur Eric Horvitz (Microsoft) et le philosophe Nick Bostrom (Oxford). Parmi les autres à l'avoir contresigné, il y a nombre d'ingénieurs des fameuses « GAFA », entreprises dominantes de notre cyberépoque: Google, Apple, Facebook, Amazon, etc. Le Future of Life Institute a lui-même été créé par Jaan Tallinn, cofondateur d'un autre de ces géants: Skype. Des Québécois ont ajouté leur nom: notamment Denis Poussart, professeur émérite de l'Université Laval, et Michel Simard, du Conseil national de recherches Canada.

Qu'entend-on par intelligence artificielle? Certaines formes primitives sont déjà intégrées à notre vie. Aux échecs, nous n'arrivons plus à battre l'ordinateur. Nous avons pris l'habitude de répondre à des machines à reconnaissance vocale; d'écouter nos téléphones ou notre GPS nous donner des indications. Nous nous informons à partir de traductions (certes bien imparfaites) proposées par Google. Nous donnons des commandes à notre iPhone grâce au logiciel Siri, qui nous répond. La firme Stats Monkey propose les services de journalistes robots aptes à rédiger des dépêches sportives ou financières. On nous promet pour bientôt l'avènement de voitures qui se conduisent seules. Etc. Les signataires de la lettre estiment que l'intelligence artificielle pourrait beaucoup apporter à la société. Notamment « *abolir la pauvreté dans le monde et le chômage* », ce qui « *n'est pas peu dire* », soulignent-ils, mais c'est sans doute une utopie.

Si elle est mal utilisée cependant, le pire est à craindre. Elle serait « *potentiellement plus dangereuse que l'arme nucléaire* », selon la comparaison suggérée par Musk. Ce dernier a d'ailleurs décidé de consacrer 10 millions de dollars aux recherches « *responsables* » dans le domaine de l'intelligence artificielle. (Les formulaires seront disponibles ce lundi.)

Musk renvoyait récemment à un passage du dernier essai de Nick Bostrom, *Superintelligence: Paths, Dangers, Strategies* (Oxford, 2014). Philosophe technophile, ancien militant transhumaniste, Bostrom, en conclusion de son livre, écrit que face à la perspective d'une « *explosion de l'intelligence* », « *nous, les humains, sommes pareils à de petits enfants jouant avec une bombe* ».

Certains ont répliqué à la lettre de Hawking et Musk. Le célèbre Ray Kurzweil, ancien du MIT qui travaille avec Google depuis 2012, en a dénoncé les inquiétudes dystopiques. Se disant « *optimiste* », ce dernier estime qu'en 2029, un ordinateur de 1000\$ sera aussi « *puissant* » qu'un cerveau humain; cela nous laisserait amplement de temps pour développer des lignes de conduite éthiques face à l'émergence d'une intelligence artificielle forte. Vraiment?

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Adjoints PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENEY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Arrêtons la main du bourreau

L'automne dernier, à l'occasion de Livres comme l'Air, événement visant à souligner la Journée internationale des écrivains emprisonnés, j'ai rencontré la femme et les enfants de Raif Badawi. Réfugiés au Québec depuis octobre 2013, ils espèrent le revoir dans l'angoisse.

Badawi a été condamné par la justice saoudienne pour la création du site Internet « Libérez les libéraux saoudiens ». Selon les plaigants, certains articles de son site auraient insulté l'islam et ridiculisé la Commission saoudienne pour la promotion de la vertu et la prévention du vice. Il croupit en prison depuis juin 2012.

Bien que l'attentat contre *Charlie Hebdo* occupe tout l'espace médiatique, l'enjeu entre *Charlie* et Raif est le même. C'est la liberté d'expression qui est attaquée, et de façon barbare. Seules les armes diffèrent: pour Raif, c'est le fouet.

Vendredi dernier, Raif a reçu devant public 50 coups de fouet. La justice saoudienne lui en impose 1000, soit 50 par semaine pendant 20 semaines. Je ne peux m'imaginer la douleur d'un coup de fouet, mais je peux facilement comprendre que 1000 coups de fouet constituent en réalité une lente exécution.

Tout dernièrement, John Baird, ministre des Affaires étrangères, a finalement

pris position dans le dossier en lançant un appel à la clémence. J'invite tous les politiciens, tant fédéraux que provinciaux, à prendre position publiquement et à utiliser tous les leviers diplomatiques à leur disposition afin de libérer Raif.

Nous avons accueilli sa famille et il est de notre responsabilité de ne pas demeurer silencieux. Rendons ce père à ses enfants.

Richard Dallaire,
travailleur social et écrivain
Le 15 janvier 2015

Appel à la neutralité politique de l'État

Outre la nécessaire neutralité religieuse des employés de l'État, il existe la neutralité politique. Elle existait pour les conseillers en communication (Syndicats des professionnels du gouvernement du Québec), jusqu'à ce que Charest les place sous la gouverne du ministère du Conseil exécutif. Depuis, des conseillers en communication font une partie du travail du cabinet en planifiant des activités et en offrant des services-conseils.

Pourquoi cette indépendance et neutralité politique n'est-elle jamais à l'ordre du jour? Simple, parce qu'elle fait l'affaire des partis et des gouvernements qui profitent d'une main-d'œuvre professionnelle. Voilà un détournement de fonds publics au profit des ca-

binets ministériels.

Par ailleurs, le gouvernement libéral se plaint du nombre d'employés de l'État, mais il n'ose dire combien de ses militants travaillant dans des cabinets ministériels sont devenus des employés de l'État après une défaite électorale.

Lilie Desjardins
Le 16 janvier 2015

Impair regrettable

Même si Pierre Karl Péladeau allègue que le bottin du Collège des médecins contient une base de données accessibles en ligne par le grand public, on peut se demander si le fait d'avoir divulgué les coordonnées personnelles du premier ministre Couillard sur sa page Facebook est une information pertinente.

A mon sens, personne n'ira consulter ce bottin s'il désire rejoindre le premier ministre, il s'adressera tout simplement à son cabinet à l'Assemblée nationale. M. Couillard n'exerce plus la profession de médecin, il fait partie du personnel politique et c'est à ce titre que tout citoyen doit communiquer avec lui s'il le désire.

PKP incarne, en tant que novice dans la vie publique, une certaine « candeur » qu'il devra peaufiner s'il désire éviter certains impairs regrettables qui pourraient lui nuire sur le chemin qu'il a choisi d'emprunter...

Henri Marineau
Québec, le 15 janvier 2015

LIBRE OPINION

GRC : autre soufflet suprême pour le gouvernement Harper

ALAIN-ROBERT NADEAU

Avocat et docteur en droit constitutionnel*

Vendredi, la Cour suprême du Canada a rendu deux décisions importantes en matière de liberté d'association. La première affaire visait à déterminer si la prohibition qui est faite aux membres de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) de se syndiquer violait la liberté d'association. La seconde affaire, bien qu'elle implique aussi les membres de la GRC, a une portée beaucoup plus vaste et est susceptible d'avoir des répercussions sur tous les fonctionnaires et salariés de l'État ainsi que sur la capacité des gouvernements de gérer les finances publiques. La question qui se posait? La liberté d'association empêche-t-elle un gouvernement de modifier unilatéralement les conditions de travail et les bénéfices — actuels ou futurs — des salariés de l'État dans un contexte de crise économique?

Si c'est sans grande surprise que la Cour suprême a répondu par la négative à cette deuxième question, sa conclusion voulant que la prohibition qui est faite aux membres de la GRC de se syndiquer soit inconstitutionnelle, dans une proportion de six juges contre un, à de quoi surprendre.

En 2010, le gouvernement avait soumis une loi sur les relations de travail au Parlement afin

de permettre aux membres de la GRC de se syndiquer. Le projet de loi est mort au feuilleté au déclenchement de la 42^e élection fédérale. Un nouveau projet de loi a été soumis et adopté par le Parlement au mois de juin 2013, lequel, s'appuyant sur l'arrêt Fraser (2011), visait essentiellement à modifier la Loi sur la GRC, tout en maintenant l'interdiction faite aux membres de se syndiquer. Inutile de préciser que c'est à un autre soufflet de la part de la Cour suprême pour le gouvernement Harper.

Retour à la planche à dessin

La liberté d'association est un droit fondamental reconnu tant par la Charte canadienne des droits et libertés que par la Convention n° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949. Cette décision se conforme davantage à l'approche large et libérale que la Cour a adoptée en interprétant les garanties constitutionnelles. Elle réaffirme le principe établi dans l'arrêt *Health Services* (2007) et annule celui proposé dans l'arrêt *Delisle* (1999) — dans lequel elle avait maintenu les dispositions législatives qui excluaient les membres de la GRC du régime de négociation collective.

La première conséquence de cette décision

est que le gouvernement devra retourner à la planche à dessin et proposer, comme il l'avait fait en 2010, une loi sur les relations de travail afin que les membres de la GRC puissent, s'ils le souhaitent, former un syndicat et négocier collectivement.

La seconde conséquence, et cela bien que la Cour prenne garde de ne pas imposer un régime particulier de relations de travail, est de valoriser le « modèle Wagner », c'est-à-dire le modèle des relations de travail adopté dans la plupart des pays occidentaux, dont le Canada et le Québec.

Valorisation du « modèle Wagner »

Nom apposé à la loi sur les relations de travail adoptée par le président Roosevelt dans la foulée du « New Deal », le modèle Wagner signifie essentiellement trois choses: a) la règle du majoritarisme et de l'exclusivité, c'est-à-dire que l'association de salariés dans une unité de négociation déterminée qui obtient la majorité des suffrages représentera la totalité de ces salariés auprès de l'employeur; b) une fois que l'unité de négociation et l'association de salariés sont reconnues par un organisme judiciaire indépendant, cette association devient le syndicat

chargé de représenter tous les salariés et de négocier collectivement les conditions de travail; c) en cas d'impasse dans la négociation collective, le différend entre les parties est soumis à l'arbitrage dont la décision sera obligatoire pour les parties.

La valse-hésitation de la Cour suprême au sujet de l'interprétation de la liberté d'association, et en particulier en ce qui a trait à cette interdiction faite aux membres de la GRC de se syndiquer, devenait de plus en plus difficile à soutenir. En ce sens, la conclusion de la Cour ne saurait étonner.

Par ailleurs, dans la seconde affaire, il faut nous réjouir de la conclusion de la Cour, car elle préserve la liberté de nos gouvernements d'assurer une saine gestion des finances publiques (et cela, malgré le fait que certains pourraient y voir, à tort, une licence à l'imposition de mesures d'austérité). La capacité des gens élus par la population de gérer le budget de l'État est un principe constitutionnel fondamental qui a consacré en Angleterre par le *Bill of Rights* (1689) et, faut-il se le rappeler, il est aussi à l'origine de la révolution des États-Unis.

*L'auteur a été conseiller constitutionnel principal à la GRC, à Ottawa et, à ce titre, il a participé à l'élaboration de la stratégie gouvernementale et à la rédaction des deux projets de lois.

IDÉES

50^E ANNIVERSAIRE DE LA VISITE D'HERGÉ À MONTRÉAL

Tintin et une représentation du monde empreinte d'humanisme et d'empathie

RAOUL DELCORDE

Ambassadeur de Belgique au Canada, l'auteur s'exprime à titre personnel.

Tintin voyage beaucoup, il est avide de découvrir le monde et les populations qui y vivent. C'est un journaliste et un anthropologue à la fois, avec un réel intérêt pour d'autres cultures, une volonté d'être présent sur tous les points chauds de la planète, dans les zones de conflit, où il jouera souvent le rôle de médiateur et même

d'artisan de paix.

C'est le héros d'une fiction, mais il plonge immédiatement dans la réalité. Celle-ci commence avec *Tintin au pays des Soviets*, description sans complaisance de l'URSS à la fin des années 1920. Il y aura ensuite *Tintin en Amérique* où Hergé présentera, d'une manière amusante, les excès du capitalisme sauvage et ses relations avec la mafia. Dans *Tintin au Congo* apparaît une forme de paternalisme éduqué. D'autres sujets suivront, en relation avec l'actualité internationale: le trafic de stupéfiants dans *Tintin et le lotus bleu* et *Tintin et les cigares du pharaon*, la politique expansionniste du Japon et ses effets désastreux sur la Chine (*Le lotus bleu*, à nouveau), le trafic d'esclaves (*Coke en stock*), l'Anschluss (*Tintin et le sceptre d'Ottokar*).

Alors que les trois premiers albums de Tintin sont marqués par une vision dichotomique du monde (Tintin incarnant une Europe qui se veut la référence de civilisation), *Le lotus bleu* marque un véritable tournant. Tintin rompt avec les clichés sur des cultures étrangères qu'il ne connaît pas. Lorsque Tintin sauve Tchang de la noyade, on assiste pour la première fois à un échange véritable entre Tintin et un autochtone. Et cela est vrai aussi de l'attitude du jeune Chinois, qui se défait des préjugés qu'il pouvait avoir à l'égard du jeune Européen en face de lui. Il y a cette scène où Tintin décrit à Tchang les stéréotypes sur les Chinois et constate: «*les peuples se connaissent mal*». L'amitié entre le Belge et le Chinois naît du fait que Tintin et Tchang ont réussi à dépasser les préjugés ethnocentriques.

Respect des cultures

Avec *Le lotus bleu*, Tintin cesse d'incarner l'Europe et sa prétendue mission civilisatrice. Il reste, bien évidemment, Tintin l'Européen, mais Hergé va désormais s'intéresser non pas tant au personnage lui-même qu'au monde dans lequel il va se déplacer. Dans *Le sceptre d'Ottokar*, Tintin va jusqu'à s'engager dans la défense d'un petit pays menacé d'annexion par les visées expansionnistes du pays voisin, la Syldavie, dirigé par le général Müssler, amalgame de Mussolini et d'Hitler.

Tintin non seulement respecte les autres cultures, mais veut aussi les faire respecter. C'est pour cela aussi qu'il promet au grand Inca, dans *Le temple du soleil*, de respecter l'isolement de ce lieu inconnu du reste du monde, où



JEAN-PIERRE MULLER AGENCE FRANCE-PRESSE

Pour le personnage du jeune Tchang, dans *Le lotus bleu*, Hergé s'est inspiré de Tchang Tchong-Jen, sculpteur et peintre décédé en octobre 1998, en France, à l'âge de 93 ans. En janvier de la même année, on l'avait photographié au festival de bande dessinée d'Angoulême.

s'épanouit une société heureuse, vivant en autarcie, que quelques explorateurs avaient tenté de pénétrer. Mais le respect de l'étranger commence dans notre propre pays, comme l'illustre le sort des Tziganes dans *Les bijoux de la Castafiore*. Tintin avait critiqué en Amérique l'exclusion dont étaient victimes les Indiens, parqués dans des réserves. Mais les Tziganes qui sont parqués non loin du château de Moulinsart n'ont pas un sort plus enviable que celui des Indiens d'Amérique; Tintin va ainsi dénoncer les mesures d'exclusion qu'une bureaucratie inhumaine inflige à des groupes d'individus qui sont pourtant nés en Europe. La «quête de l'étranger» commence à notre porte. Il faut savoir se défier des préjugés, qui assimilent les Tziganes à des filous alors que c'est une pie qui a volé l'émeraude de la Castafiore...

Regard désabusé sur les dérives absolutistes

Avec le cycle des coups d'État qui ponctue l'histoire de l'Amérique latine, Hergé jette un regard désabusé sur les dérives absolutistes qui font alterner au pouvoir le général Alcazar et le général Tapioca, dans *Tintin et les Picaros*. Tintin, dans ce (quasi) ultime album, ne se fait guère d'illusion sur sa capacité à modifier une situation, mais il est encore capable de venir en aide à des amis victimes de l'arbitraire du général Tapioca. Tintin est devenu progressivement un défenseur des droits de l'homme, au bout d'un long voyage sur quatre continents qui ont modifié son regard sur le monde. Il a su se détacher d'une conception ethnocentrique du monde et, d'album en album, on suit la quête intérieure du héros qui se réalise au contact des autres, de l'Autre. De ce point de vue, on peut dire, à l'instar de Philippe Goddin, qu'avec *Le lotus bleu* c'est «un Tintin différent qui est revenu de son périple en Extrême-Orient, un Tintin capable d'émotion»,

respectueux des autres et de leur culture, et qui nourrit l'inspiration de tous les albums qui suivront.

Belgitude

Tintin est immergé dans la réalité de son temps et réagit avec le pragmatisme belge qui le caractérise. Mais on peut aussi trouver en lui une grande empathie avec les autres, une générosité inspirée par le mouvement scout, et aussi une philosophie non violente (la plupart du temps...). Tintin est courageux, fidèle en amitié et il viendra toujours en aide aux plus faibles: que ce soient les Indiens les plus démunis dans une société sud-américaine où ils étaient souvent méprisés, l'orphelin chinois, la petite gitane qui est rejetée par la bonne société... Tintin est profondément belge dans sa manière de ne pas se prendre au sérieux, de ne pas se lancer dans de grands discours moralisateurs ou politiques.

Cette simplicité et cette générosité lui attirent des millions de lecteurs. La lisibilité de Tintin est renforcée par la fameuse ligne claire, le trait précis qui fait ressortir la richesse des couleurs. Dans le même temps que cette œuvre, nourrie par ces valeurs humaines, a été créée, Hergé a démontré un intérêt constant pour les situations drôles, les personnages déroutants et amusants, les événements les plus inattendus, les jeux de langage (et les Belges qui parlent le français et le néerlandais savent sans doute plus que d'autres les jeux de mots du dessinateur).

Comme le disait l'ancien ministre Hubert Védrine, «*le monde des derniers albums d'Hergé annonce les Européens actuels qui voudraient vivre dans une ère post-tragique et post-historique*» et c'est la raison pour laquelle il est resté si profondément populaire d'une génération à l'autre, porteur de valeurs universelles plus que tout autre héros de bande dessinée.

L'humour: contrepoids vital de la religion

JULIE GRENON-MORIN

Doctorante en études littéraires sur les humoristes québécois, UQAM

En écho aux attentats contre le journal satirique *Charlie Hebdo*, j'essaierai ici de compléter le point de vue de Mira Falardeau dans *Le Devoir* du 8 janvier 2015.

Les humoristes et les caricaturistes sont des acteurs de premier plan dans notre société. Par leurs opinions, leurs dessins et leurs discours, ils sont, pour utiliser un lieu commun, les miroirs de la société. Il semble que le Québec échappe aux fortes pressions religieuses, à tout le moins plus qu'en France. Si elle n'est pas modérée, la religion, formée d'institutions multiples, agit comme une chape de plomb qui anéantit la pensée critique individuelle au détriment du dogme, parfois pure invention de ses sbires.

Pour faire un peu d'histoire et pour compléter le point de vue de M^{me} Falardeau, déjà, au Moyen âge, les fous engagés auprès des puissants jouaient un rôle de catalyseur. À l'époque médiévale, souvent dépeinte à grands traits comme une période de terreur et d'omniprésence du catholicisme, on constate que les bouffons, les acrobates de nos humoristes actuels, jouissaient pourtant d'une liberté d'expression insoupçonnée, ce dont font preuve les fabliaux. Plus tard, l'humour parfois grinçant de Molière ne manquait pas de critiquer les mœurs de la société

pendant les grandes heures de la France sous Louis XIV. On doit aux humoristes de ces temps révolus, entre autres choses, la pérennité de l'humour qui parvient aujourd'hui encore jusqu'à nous.

Charlie Hebdo est un phare

Face aux événements tragiques de Paris, il semble donc normal que le discours humoristique se fasse entendre plus que jamais. Plus l'époque est noire, brutale, plus la rigolade est de mise. L'humour sait abattre les barrières, piétiner l'obscurantisme, voire changer les mentalités. La tâche n'est pas mince. Si nous venions à apprendre un jour que les humoristes ne peuvent plus dire ce qu'ils pensent, alors nous saurions que la partie est perdue. *Charlie Hebdo*, ainsi que toutes les formes d'humour, est donc un phare, à la fois complexe et décrié, mais bel et bien nécessaire. Bien sûr, tout est dans la façon de dire, mais n'entrons pas dans ce débat.

Les humoristes, et plus particulièrement les *stand-up comics* tant idolâtrés au Québec, sont des railleurs par excellence, et ce, même en temps de polémique. Ensemble, unis, ils ont le pouvoir de faire basculer bien des choses. C'est leur en demander beaucoup, mais ils ont la capacité de ramollir et de désamorcer la portée du message de bien des radicaux, peu importe leur camp. Il faut donc user encore plus de l'espace de liberté d'expression qui nous est alloué dans les pays dits libres. Heureusement, à l'exception des at-

tentats du 11-Septembre, jamais les extrémistes musulmans n'ont été aussi critiqués qu'en cette période post-*Charlie Hebdo*.

Suspects aux yeux des radicaux

La religion sans modération n'entend pas à rire. On ne peut qu'y voir un ratage, un gâchis. D'ailleurs, l'une des caricatures de Charb, que les intégristes avaient sur leur liste de personnes à éliminer, montre un imam qui tend une feuille sur laquelle est inscrit en arabe et en français: «*Rire tue*», à la façon des mises en garde sur les paquets de cigarettes. Ce double message était, dans le cas des caricaturistes, prémonitoire. Le rire et l'humour sont, pour les radicaux, suspects, calomnieux.

En tant que citoyens, nous devons nous méfier des dérapages qui ne permettent pas l'humour: ils sont un excellent indicateur d'une in-culture ambiante. Une phrase en exergue au *Gai savoir* de Friedrich Nietzsche et que l'auteur avait inscrit au-dessus de sa porte, exprime bien la déroutante des pratiquants intégristes de la religion: «*J'habite ma propre demeure/Jamais je n'ai imité personne./Et je me ris de tous les maîtres/Qui ne se moquent pas d'eux-mêmes.*»

La religion pratiquée dans ses extrêmes annihile la particularité humaine et l'individualité de chacun, l'humour en étant partie prenante. Il permet le détachement, de soi et d'une société, nécessaire à un bon fonctionnement: une certaine forme de retrait pour permettre à la pensée d'éclorre. L'humour permet à l'individualité de mieux s'affirmer. La religion, à cause de ses codes, tout le contraire.

Pour un journalisme scientifique solide

JOSÉE NADIA DROUIN
PASCAL LAPOINTE

Agence Science-Press

PIERRE SORMANY
RAYMOND LEMIEUX

Québec Science

FÉLIX MALTAIS
ISABELLE VAILLANCOURT

Publications BLD

En novembre, l'apparition au Québec d'un panneau publicitaire climatologique a entraîné une contre-attaque de l'Association des communicateurs scientifiques, décidée à ne pas laisser ce genre de mensonge prendre racine ici. L'association a produit, à ses frais, des panneaux destinés à rétablir les faits. Cette réaction rappelle combien il est important d'avoir, sur la place publique, une information scientifique solide. Mais elle rappelle aussi combien la bataille est inégale.

Le journalisme scientifique, en particulier, n'a jamais été aussi fragile au Québec. Après avoir connu une période de croissance des années 1960 jusqu'aux années 1980, on assiste à un lent recul: les magazines spécialisés ont fermé les uns après les autres (*Forêt Conservation*, *Franc Vert*, *Astronomie Québec*, *L'Enjeu*, etc.); *Québec Science* a réduit sa périodicité; les pages Science ont disparu des quotidiens. Et le mois dernier, l'Agence Science-Press a failli disparaître, dans la foulée des compressions en vulgarisation scientifique un moment annoncées par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Indépendance indispensable

Ce recul est en partie lié à la crise des médias en général: ceux-ci réduisent leurs budgets, et le journalisme scientifique n'est pas leur priorité. Ce recul est également lié à la croissance des relations publiques en science: les efforts qui, jadis, auraient été consacrés à renforcer le journalisme scientifique sont désormais dirigés vers des initiatives servant à faire la promotion de l'image des compagnies ou des institutions, comme les universités.

Or, on ne saurait trop insister sur l'importance de préserver un réseau de journalistes qui soit indépendant des institutions, des compagnies et des groupes d'intérêt. De plus, un journalisme scientifique solide, et en français, est primordial, à l'heure où le citoyen peut trouver sur Internet le pire comme le meilleur.

En dehors de Radio-Canada, trois acteurs subsistent au Québec: *Québec Science*, l'Agence Science-Press et — pour les jeunes — les publications BLD, qui éditent *Les Débrouillards*, *Les Explorateurs* et *Curium*. Tous sont fragiles, à des degrés divers, et si un de ces trois acteurs disparaît, les deux autres s'en ressentiront.

Mais surtout, c'est la qualité de l'information spécifique au Québec qui souffrirait de la disparition d'un ou l'autre de ces acteurs parce que:

son lectorat s'éparpillera en bonne partie vers les médias ou des sites français ou américains, appauvrissant l'information produite au Québec et en français;

les grands médias (quotidiens, radio et télévision) s'appuient souvent sur le travail des magazines et de l'agence pour traiter des questions scientifiques;

la disparition d'un des trois diminuera donc le rayonnement de la science québécoise dans la francophonie;

cela fera un débouché de moins pour la relève en journalisme scientifique, contribuant à décourager les jeunes professionnels de s'investir dans ce secteur.

Si l'on veut soutenir le journalisme scientifique, il faut accepter d'y investir. Le Québec a la chance unique de posséder depuis plus de trente ans trois véritables institutions d'information et d'éducation scientifiques fort populaires: un magazine grand public, une agence de presse et trois magazines jeunesse. Piliers de la culture scientifique québécoise, ces médias doivent être considérés par le gouvernement québécois comme des éléments-clés de toute politique de recherche et d'éducation scientifique et, à ce titre, ils doivent continuer à être aidés par l'État, par des mécènes et par tous ceux qui ont à cœur le rayonnement de l'information scientifique et le développement social et économique de notre société.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION: Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Michaël Monnier et Olivier Zuida (rechercheurs photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shleids (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Brian Myles, Jessica Nadeau, Philippe Orfali et Karl Rettino-Parazelli (reporters); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Yastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bétaïr-Cirino et Corrièveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); information culturelle: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Mungier et Philippe Papineau (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Guy Taillefer (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Caillou, Justine Daneau, Florence Sara G. Ferraris et Coralie Mensa (assistants); correction: Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazel et Michèle Ménéant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire), Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis); DOCUMENTATION: Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ: Édith Caron (adjointe), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire); PRODUCTION: Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin, et Nathalie Zematis; INFORMATIQUE: Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Kevin McKissock; ADMINISTRATION: Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Florentina Draghici et Xavier Pigeon (par intérim).

ACTUALITÉS

CAMEROUN

SUITE DE LA PAGE 1

ninoise, qui participait à la vigile organisée à Montréal par un collectif de membres de la diaspora africaine.

« On a besoin d'aide, c'est vrai. Mais nous-mêmes, nous ne nous mobilisons pas en Afrique, ajoute la jeune femme. Ça m'a fait réagir de voir le continent se mobiliser pour Charlie. Loin de moi l'idée de minimiser ce drame, mais avant d'aller balayer la cour du voisin, on doit s'occuper de nous-mêmes. » Des propos qui trouvaient écho chez de nombreux manifestants, d'origine africaine et canadienne, dans la foule présente dimanche après-midi.

« Ce sont des innocents, des gens qui ne peuvent se défendre. Principalement des filles et des mères qui sont victimes de cette barbarie, le tout pour une raison dite religieuse. Cette mobilisation, c'est un début. On es-

père que ça amènera les pouvoirs publics à intervenir », confiait Elias Gbeha, originaire lui aussi du Bénin.

Ginette Houle, elle, n'était pas sortie manifester depuis près de 35 ans. Mais le fait que de nombreuses victimes de Boko Haram soient des femmes et des enfants l'interpelle particulièrement. « Assez, c'est assez. On veut que la communauté internationale agisse, que notre gouvernement agisse. Il faut faire quelque chose. »

Nouveau raid meurtrier

Pendant ce temps, Boko Haram a lancé dimanche dans l'extrême nord du Cameroun un nouveau raid meurtrier, enlevant une soixantaine de personnes, alors même que l'armée tchadienne se déploie dans cette zone avec l'objectif de stopper les attaques du groupe islamiste nigérian.

« Des combattants de Boko Haram ont fait irruption [dimanche matin] dans deux villages de la zone de Tourou, dans l'arrondissement de Mo-

« Cette mobilisation, c'est un début. On espère que ça amènera les pouvoirs publics à intervenir. »

Elias Gbeha, manifestant originaire du Bénin

kolo. Ils ont incendié les concessions et sont repartis avec une soixantaine de personnes. La plupart de ces personnes sont des femmes et des enfants », a affirmé à l'AFP un officier de policier basé dans la zone, précisant que « l'attaque a fait des morts » sans pouvoir donner de chiffres précis.

Il s'agit du plus important rapt perpétré dans la région camerounaise de l'extrême nord par les insurgés islamistes nigériens, dont les incursions dans ce secteur sont récurrentes depuis des mois.

Beaucoup d'habitants de la zone, de même que la plupart de policiers et gendarmes en poste dans les localités

proches de la frontière, ont fui plus à l'intérieur des terres afin d'échapper à ces raids.

Boko Haram avait lancé lundi dernier une offensive contre une base militaire camerounaise à Kolofata, également dans l'extrême nord du pays. Cette attaque semble avoir été un des déclencheurs de l'intervention du Tchad, qui a demandé aux pays d'Afrique centrale de former une large coalition pour lutter contre le groupe islamiste.

Des « crimes contre l'humanité »

La nouvelle attaque de Boko Haram dimanche intervient alors que le Tchad a com-

mencé à déployer ses troupes au Cameroun, affichant aussi sa volonté de reprendre Baga. Située dans le nord-est du Nigeria, cette ville stratégique sur les rives du lac Tchad, est tombée aux mains du groupe islamiste début janvier.

Des témoignages glaçants sur les exactions perpétrées par Boko Haram ont horrifié la communauté internationale. Le président français, François Hollande, et le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, ont dénoncé des « crimes contre l'humanité ».

Selon Amnesty International, l'attaque de Baga est « la plus grande et la plus destructrice » jamais perpétrée par Boko Haram depuis le début de son insurrection en 2009. Celle-ci a fait plus de 13 000 morts et 1,5 million de déplacés. Baga abritait un temps le quartier général d'une force armée régionale regroupant des détachements nigériens, tchadiens et nigériens. Mais Tchadiens et nigériens s'étaient retirés bien avant

l'attaque, et la force régionale est en réalité peu active.

Samedi, un convoi de 400 véhicules militaires tchadiens, accompagné d'hélicoptères de combat, a pénétré au Cameroun, le président Idriss Deby soulignant que ces troupes devaient être « opérationnelles » dès ce dimanche.

« Nous avons pour mission de traquer Boko Haram. Nous avons tout ce qu'il faut comme moyens », a assuré le colonel Djerou à l'AFP.

Le Nigeria, qui n'arrive pas à stopper seul Boko Haram, a exprimé samedi un soutien conditionnel à la perspective de l'arrivée de soldats tchadiens sur son territoire. « Tout soutien à nos opérations sera bienvenu, mais il doit se conformer à nos propres opérations en cours étant donné qu'il s'agit du territoire nigérian », a déclaré Chris Olukolade, porte-parole de l'armée nigérienne.

Avec l'Agence France-Presse
Le Devoir

TRANSPORT

SUITE DE LA PAGE 1

est maintenue dans son intégrité, avec 17 départs quotidiens, les liens entre Montréal et les régions de la Montérégie, du Centre-du-Québec, de la Mauricie, de Québec, de Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont été réduits afin de ramener Orléans Express vers la rentabilité. Cette décision a reçu l'aval de la Commission des transports du Québec en dépit des cris d'indignation qui se sont élevés dans le monde municipal.

En Mauricie, le service d'Orléans Express entre La Tuque et Trois-Rivières a été interrompu entièrement.

Dans la péninsule gaspésienne, le nombre d'arrêts passe quant à lui de 44 à 7 dans la partie nord, pendant qu'il est réduit de 47 à 8 au sud. Percé, Bonaventure et New Richmond comptent parmi les municipalités qui n'ont plus de points de service d'autocars Orléans Express.

La compagnie d'autocars du groupe Keolis Canada a aussi fait connaître son intention de mettre fin à son service à l'est de Rimouski, d'ici la fin de 2015, lors des audiences de la Commission des transports.

Québec et les villes en renfort

En Mauricie, la disparition de la ligne La Tuque-Trois-Rivières sera ainsi contrée par un nouveau service de transport de passagers par autobus qui sera offert entre La Tuque, Shawinigan et Trois-Rivières. Ce service sera financé avec l'aide de 140 000\$ versée par le ministère des Transports du Québec à Ville de La Tuque. Les adultes paieront 30\$ pour le trajet, les étudiants et les aînés bénéficiant d'un rabais de 5\$ sur le prix du billet.

Le service sera offert quatre jours par semaine, soit les mardis, mercredis, vendredis et



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Orléans Express a diminué son offre de services en régions afin de réduire ses pertes financières.

dimanche. Après un départ de La Tuque, l'autocar s'arrêtera à Grand-Mère, à Shawinigan et à Trois-Rivières. L'horaire a été conçu en fonction des concordances avec les liaisons vers Québec et Montréal, selon le maire de La Tuque, Normand Beaudoin. « C'était important pour nous de ne pas laisser tomber nos citoyens qui ont besoin d'un service de transport entre La Tuque, Shawinigan et Trois-Rivières pour recevoir des soins de santé ou encore pour se déplacer, dit-il. [Les] étudiants sont nombreux à utiliser ce service presque toutes les fins de semaine. »

Si l'expérience s'avère concluante, le service pourrait être renouvelé pour une période de trois ans, croit le conseiller municipal André Mercier, vice-président de Transport collectif du Haut St-Maurice. « Pour y arriver, il faut que les gens utilisent le service et prouvent que c'est réellement un besoin chez nous », souligne-t-il.

En Gaspésie, les nouvelles navettes devront être réservées 24 heures à l'avance, au coût de 3\$. Le REGIM assure aux clients qu'ils vont les déposer quinze minutes avant le départ de l'au-

« Pour y arriver, il faut que les gens utilisent le service et prouvent que c'est réellement un besoin chez nous »

Le maire de La Tuque, Normand Beaudoin

tocar, et qu'une navette les attendra à leur retour, pour les ramener à bon port.

Le REGIM évalue qu'au moins 23 000 embarquements par année étaient enregistrés aux arrêts qui ont disparu de la carte d'Orléans Express dans la région.

Rappelons qu'Orléans Express plaide l'autonomie dernier devant la Commission des transports du Québec que ses pertes financières menaçaient l'existence même de l'entreprise, « si aucune action n'était posée », après avoir accumulé un déficit de 5 millions de dollars en 2013. Des pertes qui s'expliquent par les baisses progressives de l'achalandage enregistrées depuis 2008, résultat des habitudes changeantes des voyageurs, qui sont de plus en plus nombreux à miser sur la voiture, les réseaux sociaux, les sites Internet de covoiturage et les services de déplacements publics pour assurer leurs transports d'une région à l'autre du Québec.

La Commission des transports du Québec a précisé dans sa décision que Keolis Canada aura à comparaître à nouveau devant elle l'an prochain, afin « de procéder à une nouvelle analyse de la situation », suivant la mise en place du service modifié.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

LIBERTÉS

SUITE DE LA PAGE 1

Car, dit-elle « en France, on publie des caricatures depuis toujours. C'est notre tradition ».

Sitôt terminée la gigantesque manifestation du 11 janvier, en France comme au Québec, les mêmes murmures se sont remis à monter. La liberté d'expression n'avait-elle pas des limites? Et Charlie n'avait-il pas exagéré? « C'est là que je me suis dit qu'on n'avait vraiment rien compris, dit la philosophe. Car, dans une société démocratique et républicaine, on a le droit de blasphémer. »

Pas de limite pour les idées

Selon la spécialiste des Lumières, « la liberté d'expression ne doit connaître aucune limite lorsqu'il s'agit des idées. Il est évidemment interdit d'attaquer et d'insulter des personnes. Mais lorsqu'il s'agit des idées, des idéologies, donc des religions, tout doit être permis. On peut donc se moquer de Mahomet comme du Christ, et Dieu sait que, pour ce dernier, on ne s'en prive pas. »

Pour Elisabeth Badinter, les caricaturistes ont fait la même chose que Voltaire à son époque. Ils ont traité l'Islam comme n'importe quelle religion. Jamais Charlie Hebdo n'a ridiculisé l'ensemble des musulmans, comme l'ont reconnu les juges en acquittant le journal. Ils n'ont jamais non plus ri d'un génocide, comme le fait régulièrement avec la Shoah un humoriste comme Dieudonné, plusieurs fois condamné pour antisémitisme.

« Ce qu'il faut expliquer continuellement, dit Elisabeth Badinter, c'est que les caricatures peuvent être cruelles, ressenties comme insultantes ou même agressives. Mais, en République, il faut apprendre à supporter même ce qui ne nous fait pas plaisir. Sinon, où cela s'arrêtera-t-il? »

Élisabeth Badinter a évidemment constaté la censure qui s'est abattue sur ces mêmes caricatures dans le monde anglo-saxon, où pratiquement aucun média ne les a publiées. La semaine dernière, la journaliste Caroline Fourest a même été bâillonnée sur Sky News lorsqu'elle a brandi le dernier numéro de Charlie Hebdo.

« Finalement, il n'y a pas tellement de pays où on a le droit de blasphémer, déplore la philosophe. Les médias anglophones sont plus communautaristes que voltairiens. Pour eux, la communauté est sacrée. Quitte à céder au chantage, on ne doit pas la choquer. A nouveau, je voudrais savoir où ça s'arrête. »

Et les salafistes?

Au fond, ce qui surprend le plus la philosophe dans les récents événements, c'est la rapidité avec laquelle, depuis 2007, on est passé de la menace au meurtre. « La haine est montée tellement vite. Il y a là quelque chose que nous n'avons pas compris. Car, il faut être lucide, ces assassins sont aussi de jeunes convertis qui habitent la Creuse et qui viennent d'honnêtes familles françaises. Ça, je n'y croyais pas. »

Élisabeth Badinter est aussi préoccupée de ce qui se passe dans certaines écoles de banlieue, où des élèves ont boycotté la minute de silence qui a suivi les attentats. « Lorsque des enfants s'opposent à ce point à la loi commune en refusant de chanter la Marseillaise, ils font un geste de solidarité avec leurs parents. C'est donc que, chez eux, on pense exactement le contraire de la communauté nationale. »

La philosophe s'inquiète de plus qu'on n'ait pratiquement pas prononcé le mot salafisme depuis deux semaines. Or, dit-elle, l'intégrisme musulman est le terreau sur lequel se développe la violence. « Les salafistes ne sont évidemment pas tous des terroristes en puissance. Mais ils sont l'intermédiaire entre une religion musulmane qui s'accorde avec la Répu-

blique et ceux qui franchissent le pas vers le terrorisme. » A Chanteloup-les-Vignes, où la crèche laïque Baby-Loup a été persécutée par les islamistes avant de déménager, ce sont les salafistes qui avaient pris le contrôle de la nouvelle mosquée.

Pour combattre ces idées, il eût fallu d'abord ne rien céder, estime Elisabeth Badinter. Or, dit-elle, « nous avons beaucoup cédé. La philosophe situe le début de cette capitulation à Creil, en 1989, quand deux jeunes filles s'étaient présentées voilées devant leur collège. La direction, qui avait jugé cette marque religieuse incompatible avec un établissement laïque, avait été désavouée par le ministre de l'Éducation, Lionel Jospin. Avec Régis Debray, Alain Finkielkraut et Catherine Kintzler, Elisabeth Badinter avait signé une lettre ouverte pour soutenir les professeurs.

La gauche coupable

« Je peux vous dire qu'à l'époque, la gauche nous a vomis dessus parce qu'elle était communautariste et croyait que nous étions des intolérants racistes. À l'époque, on ne disait pas encore islamophobe. C'est la gauche, qui s'était pourtant battue pour la laïcité, qui a mis la première le genou en terre au nom de la tolérance. Je pense qu'il y a beaucoup de mauvaise conscience dans cette attitude. Si des intégristes catholiques avaient brandi des croix dans les écoles, il n'y aurait pas eu la même pudeur. »

Ce faisant, Elisabeth Badinter n'hésite pas à reconnaître que la gauche a fait un énorme « cadeau » au Front national. « C'est Marine Le Pen qui s'est emparée de ce thème qui appartenait traditionnellement à la gauche. Jamais son père n'en avait parlé. »

Depuis, la philosophe constate le développement d'un nouvel antisémitisme dans les banlieues françaises. Une réalité attestée par plusieurs enquêtes. « C'est la première fois depuis la guerre qu'on entend "mort aux Juifs" dans des

manifestations », comme ce fut le cas à Sarcelles et à Paris en juillet dernier.

Aujourd'hui, selon Elisabeth Badinter, la mauvaise conscience à l'égard des musulmans est telle qu'on les a transformés en intouchables. « Dès qu'on s'interroge sur l'Islam, on est immédiatement taxé d'islamophobe, de raciste et de salaud. Les seuls qui peuvent parler, ce sont des hommes et des femmes originaires des pays musulmans. Eux, on ne peut pas les traiter de racistes. Et encore. »

Mais les gigantesques manifestations qui ont suivi l'attentat ne lui redonnent-elles pas espoirs? « Oui, ça fait du bien. Il est rare de se sentir une patrie comme ce fut le cas ce jour-là. Je m'attends à un sursaut. Mais il faut du temps pour que les écoles et les professeurs fassent mieux leur travail. J'ai peur que d'ici là, le soufflé soit retombé. »

Le Devoir

Élisabeth Badinter en cinq dates

1944 L'arrière-petite-fille d'Édouard Vaillant, député socialiste et communiste, naît à Boulogne-Billancourt.

1972 Elle est agrégée de philosophie.

1980 L'amour en plus, une histoire de l'amour maternel, l'impose comme une des voix majeures du féminisme français.

1989 Elle signe avec Régis Debray, Alain Finkielkraut, Elisabeth de Fontenay et Catherine Kintzler le manifeste intitulé *Faithful islamique: « Prof, ne capitulons pas! »*.

2003 Dans *Fausse route*, elle fustige un féminisme victimaire.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com